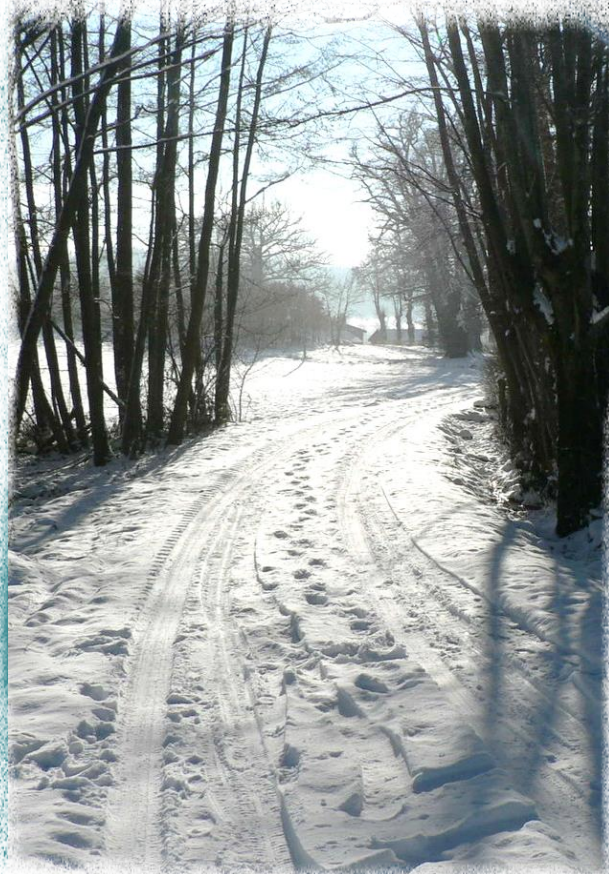


LES SALLES



2020

www.lesalles42.fr
Les Salles



Bulletin Municipal n° 30



Les "Voisinades"

Les Salles 2020

Bien vivre ensemble



1 La Goutte & Les Chazelets



3 La Cote, les Sagnats, St Roch



5 Les Gouttes, Coavoux, Rullion
(été 2018)



2 Le Bourg



4 Fauchemagne



6 La Rorie

et vous dans votre hameau ?

Le Mot du Maire

Nous arrivons au terme de cette année 2019 et également presque au terme du mandat de la municipalité que vous avez élue en 2014. Au mois de mars prochain il y aura de nouvelles élections. La réglementation prévoit un encadrement strict notamment de la communication avant et pendant la campagne électorale. Pour autant les dispositions ne s'opposent pas à la poursuite des actions de communication des communes. Les principaux moyens d'information de la population sont les bulletins municipaux, les cérémonies des vœux, les réunions... La communication sur la vie municipale reste donc possible en période pré-électorale dès lors qu'elle est comparable dans son contenu et ses dates de diffusion au numéro précédent.

La Commune peut poursuivre la présentation de son budget, de son bilan et de ses actions. C'est pourquoi vous trouverez dans votre boîte à lettres le bulletin municipal comme nous avons coutume de le rédiger et de vous le diffuser en cette période de fin d'année.

Votre Conseil a tout au long de cette année continué à œuvrer pour ce que nous pensons être le bien de la Commune. Nous nous sommes concentrés principalement sur les travaux suivants : l'entretien de la voirie, la rénovation de la toiture de l'église et des châteaux d'eau plus la création d'un local commercial pour garder une animation dans notre Bourg (dépôt du permis fin novembre).

Je vous laisse prendre connaissance de tous les articles qui y figurent, des publications des différentes associations et du calendrier des festivités prévues tout au long de l'année 2020.

J'insiste pour vous demander bien évidemment de réserver de votre temps pour participer à ces différentes manifestations. Rien n'est plus enrichissant et encourageant que d'avoir des participants qui nous démontrent ainsi s'intéresser et répondre aux efforts fournis par les associations et tous les bénévoles pour vous proposer des actions variées et toucher le plus grand nombre d'entre vous afin de maintenir la vie dans notre commune.

En cette dernière année de mandat je tiens à remercier tous ceux qui m'aident et m'accompagnent, le conseil municipal, le personnel communal, les associations et tous ceux qui participent à la vie de notre commune. J'exprime ici ma satisfaction d'être le maire d'une commune dynamique. J'ai appris énormément durant ces 6 ans, tant sur la nature humaine que sur la gestion d'une collectivité.

Je continuerai mon propos en vous souhaitant à tous une excellente année 2020 : la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets. Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude...

A tous j'adresse en mon nom et en celui de mon conseil municipal un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir
Très bonne année 2020 à tous.

Jean-Hervé PEURIERE

Le Budget Communal 2018

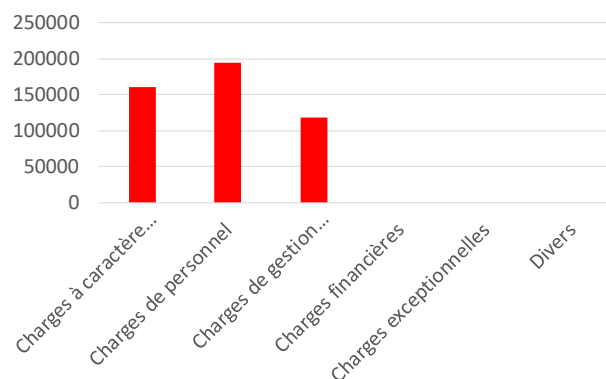
par Jean Hervé Peurière

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	160617
Charges de personnel	193685
Charges de gestion courante	118100
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Divers	0

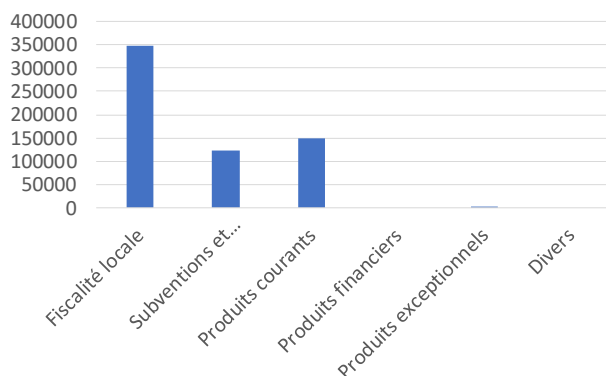
472402



Recettes

Fiscalité locale	347377
Subventions et participations	124063
Produits courants	148573
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	303
Divers	0

620316

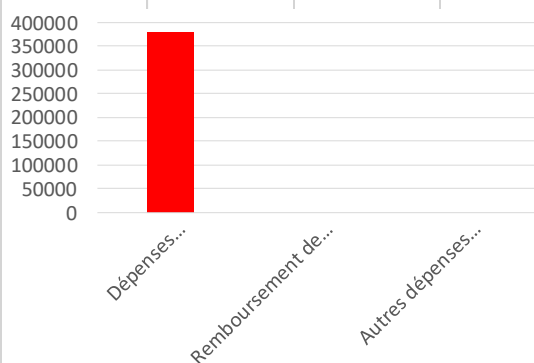


Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement	379296
Remboursement de la dette	0
Autres dépenses d'investissement	0

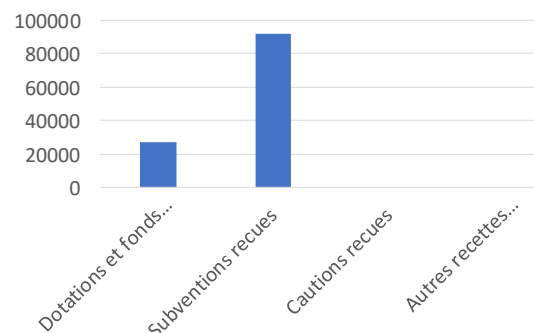
379296



Recettes

Dotations et fonds globalisés	27529
Subventions reçues	92298
Cautions reçues	0
Autres recettes d'investissement	0

119827



Le Budget Eau 2018

par Jean Hervé Peurière



Fonctionnement						
Dépenses						45838
Charges à caractère général	22415					
Charges de gestion courante	451		22415			
Charges exceptionnelles	0					
Divers	45838					
	68704		Charges à caractère général	Charges de gestion courante	Charges exceptionnelles	Divers
Recettes						
Produits courants	69981		69981			
Produits exceptionnels	700					
Divers	5004			700		5004
	75685		Produits courants	Produits exceptionnels		Divers
Investissement						
Dépenses						
Dépenses d'équipement	50374		50374			
Autres dépenses d'investissement	5004				5004	
	55378		Dépenses d'équipement		Autres dépenses d'investissement	
Recettes						
Dotations	3058					
Subventions reçues	0					
Autres recettes d'investissement	45838					45838
	48896		3058	0		
			Dotations	Subventions reçues		Autres recettes d'investissement

Le Budget Assainissement 2018

par Jean Hervé Peurière



Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	7884
Charges exceptionnelles	139
Divers*	46002

54025

* Amortissements

Recettes

Subventions d'exploitation	1200
Produits courants	22787
Divers*	18638

42625

* Amortissements, reversements à l'agence de l'eau

Charges à caractère
général

Charges
exceptionnelles

46002

Divers*

22787

18638

1200

Subventions
d'exploitation

Produits courants

Divers*

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement	9313
Autres dépenses d'investissement*	18638

27951

* Amortissements

Recettes

Dotations	1230
Autres recettes d'investissement*	46002

47232

* Amortissements

9313

Dépenses d'équipement

18638

Autres dépenses
d'investissement*

46002

1230

Dotations

Autres recettes
d'investissement*



Tarifs

→ Services périscolaires:

Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant. Horaires : 7h00-8h30 ; 16h30-18h

Cantine : 5.80 € le repas (3.24 € à la charge des parents, 2.56 € à la charge des communes de Les Salles, Chausseterre, Champoly).

→ Location Salle des Fêtes:

Mariage ou repas privé :

→ si habitants de Les Salles : 120 €

→ si extérieurs à la Commune : 250 €

→ Location salle des associations (50 personnes maxi) :

Habitants de Les Salles : 50 €

Extérieurs à la Commune : 100 €

→ Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :

4 € le lot d'une table et quatre chaises

→ Location barnum :

30 € + caution de 150 €

→ Eau :

Raccordement au réseau: 350 €

→ Assainissement :

Raccordement au réseau : 600 €

→ Ordures ménagères :

1 personne : 68.01 €

2 personnes : 136.02 €

3 personnes : 204.03 €

4 personnes et + : 272.04 €

→ Cimetière:

Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (concession trentenaire)

Jardin du souvenir : 100 € pour une dispersion sans plaque

120 € pour une dispersion avec plaque

Concessions cimetière : 100 € le m2 (concession perpétuelle)





Baptême républicain:

Chloé FAYE le 31/08/2019 (Gouttegente)



Renouvellement de vœux civils : Noce de Diamant

M. et Mme GOURDAIN
le 26/10/2019 (Rue des Fougères)



Décès:



Marie Antoinette LOMBARDI le 14/04/2019 (Foyer Le Collège)

Geneviève COCU le 06/07/2019 (Brissay)

Andrée ALLARD le 11/07/019 (Ruillon)

Julien MORILLAC le 28/07/2019 (Mérange)

Joseph Claude VILLENEUVE le 17/11/2019 (Le Bourg)

Hommage à Julien Morillac- Conseiller Municipal de 1950 à 1983



Julien Morillac est né en 1923 et a vécu l'essentiel de sa vie sur la commune des Salles, à Mérange. En 1950, à l'âge de 27 ans, il est élu au Conseil Municipal des Salles. Il va exercer cette fonction d'élu communal durant 33 années jusqu'en 1983. Tout d'abord comme conseiller puis ensuite comme Adjoint.

Julien était apprécié par les habitants des Salles et de la région car c'était un homme calme, droit et plein de Bon Sens. Durant tous ses mandats d'élu communal, Julien a été un homme actif, sociable et soucieux de l'intérêt commun.

Il s'est particulièrement investi dans les projets d'adduction d'eau, de la mise en place de l'école d'agriculture de Noirétable, de la défense des intérêts des habitants de la commune lors des études de l'autoroute A89 et dans le remembrement foncier du territoire communal.

Le Conseil Municipal des Salles tient à dire combien son comportement et son action méritent notre respect et notre profonde reconnaissance.

Travaux dans les bâtiments communaux

par Lydie Faye

Rénovation de la toiture de l'église.

Afin de sauvegarder notre patrimoine, des travaux de rénovation de la toiture de l'église ont été réalisés cette année. L'entreprise de Menuiserie – Charpente GOUTORBE de Les Salles a assuré ces réparations de la charpente pour un montant HT de 24 859,70 € et l'entreprise JACQUET, les travaux de maçonnerie pour un montant HT de 3 746,82 €. Le Conseil départemental de La Loire nous a alloué une subvention de 13 400 €.



Rénovation des murs de la cour de l'école.

Le mur de la cour de l'école et le muret du jardin ont été rénovés par l'entreprise Jacquet pour un montant de 2768 € HT. Rejointoiement du mur et reprise du muret sur lequel a été posé un grillage par les employés communaux.



Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux.

Travaux d'isolation sur le site de la Plagnette (Gites, Hôtel, appartement) et remplacement de convecteurs dans 2 appartements du Bourg.



Matériel informatique et sécurité des données de la mairie

Le matériel informatique du secrétariat de mairie va être remplacé par un matériel plus performant avec un système d'exploitation Windows 10.

Un dispositif de sécurisation des données a été mis en place .





Réfection du sol autour de l'église.

Les sols coté nord et coté sud de l'église seront rénovés avec un revêtement de type Gravistar couleur ocre.

Les dalles du parvis seront rejointées et la bordure du Monument aux Morts sera reprise. Devis de 8755 € HT, subvention en cours de demande.

Prestataire: Sté Daniel Moquet.



Rénovation du secrétariat de mairie et du bureau du maire.

Le secrétariat et le bureau du maire seront rénovés et mis aux normes d'accessibilité.

Devis de 10723 € HT. Subvention départementale de 6344 €. Entreprises retenues: Jérôme Duroux (électricité), SODEROVI (plâtrerie, peinture), C. Goutorbe (parquet).



Le projet de rénovation de l'ex maison CHAUX.

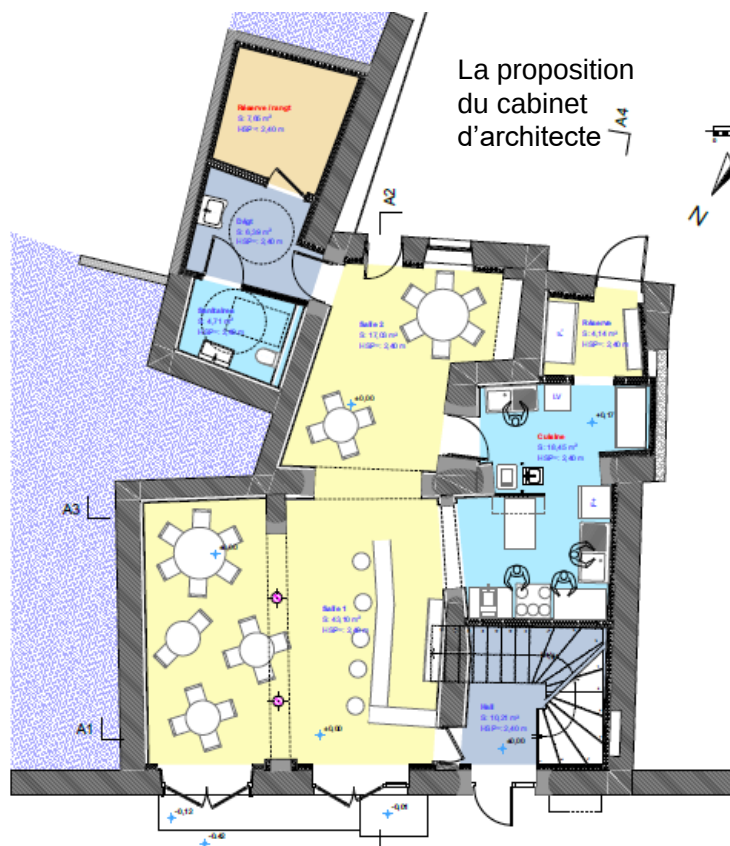
Suite à l'appel d'offre, c'est le cabinet Brosselard & Troncy de Vougy qui a été retenu pour l'étude de rénovation et d'aménagement de l'ex maison Chaux acquise par la commune en 2018. L'objectif de ce projet est de revitaliser et d'embellir la partie Nord du Bourg et d'offrir à la population un lieu d'échange et de convivialité digne d'un village comme le nôtre.

L'orientation donnée au projet consiste à aménager une surface commerciale au Rez de Chaussée et une surface modulable à l'étage dont l'accès serait indépendant.

La surface commerciale est prévue pour recevoir un établissement de type Bar, tabac, journaux, petite restauration. Une personne nous a confirmé son intérêt pour louer cette surface.

Le cabinet d'architecte a livré sa proposition et le permis de construire est en cours de dépôt.

Si le planning prévisionnel est respecté, les travaux devraient débuter en milieu d'année 2020 pour une ouverture début 2021.



Place de l'église

Malgré des mois d'août et septembre très secs avec de grosses consommations d'eau ,nos châteaux d'eau ont résisté !!! .

Un petit exemple de consommation: les deux aires de repos de l'A89 et le foyer Apajh "Collège" ont consommé 1500 m3 d'eau sur 3 semaines au mois d'Août.

Les travaux de rénovation du réservoir de Brissay et de Tartaru se sont terminés en début d'année. Nous avons changé les cannes d'injection sur les 5 réservoirs ainsi que les pompes de dosage chlore sur les réservoirs de La Loge et de Tartaru.



Fin de rénovation du réservoir de Brissay



Création d'un Bypass à Tartaru



Installation d'une plateforme avec platelage pour accès en sécurité à Tartaru

Programme pour l'année prochaine

-Rénovation du château d'eau des Grands Champs

Production / Consommation Eau Moyenne journalière sur chaque mois

*Châteaux d'eau de Brissay et Tartaru
non comptabilisés dans ce tableau.*

Période	Production (m3)	Consommation
novembre-2018	295	140
décembre-2018	324	189
janvier-2019	447	200
février-2019	791	212
mars-2019	942	213
avril-2019	639	193
mai-2019	506	187
juin-2019	392	217
juillet-2019	288	258
août-2019	316	252
septembre-2019	245	175
octobre-2019	433	174



La voirie

par Thierry Meunier

Entretien routes et chemins (CCPU) Travaux effectués en 2019

Reprofilage en enrobés ponctuel + enduit bicouche

- Chemin de Bareille **13007 € HT**
- de Gouttenoire aux Ronzières **13775 € HT**
- Rue de la Carrière **3446 € HT**

Rabotage, tapis à 120KG/M2 ,reprise de caniveau ,enrochement du talus

- Rue de la Nanette et du Lavoir **18022 € HT**

Déplacage enrobé+rechargement tapis 120KG/M2 (200M2)

- lotissement La Combelle **6744 € HT**

Coût Total :	54994 € HT
Département :	17046 € HT
CCPU :	15513 € HT
Reste à charge pour la commune :	22435 € HT



Chemin Gouttenoire - Les Ronzières



Rue de la Carrière



Lotiss.t La Combelle



Avant



Après

Rue de la Nanette



Chemin de Bareille



Travaux hors programme CCPU : La montée au château d'eau des Grands Champs pour **8236 € HT**



Programme pour l'année prochaine :

- Rénovation route de Gouttenoire (section Patte d'oie / Gouttenoire)
- Rénovation Chemin du Bois-Rézolle

Acquisition de nouveau matériel (Etrave déneigement):

Nous avons acheté une nouvelle étrave aux Ets Rossignol (St Just en Chevalet) pour remplacer l'ancienne qui avait plus de 20 ans. Le modèle acheté est une étrave transformable Vario. Ce type est particulièrement adapté pour les couches de neige importantes et congères fréquentes en montagne. La transformation rapide de la position des deux ailerons indépendants permet de déneiger dans toutes les configurations :

- en étrave, angle de 80° minimum, pour un déneigement routier .
- en lame bise orientée à droite ou à gauche .
- en lame droite, position « bull », pour travailler la neige sur les parkings
- en étrave inversée, pratique pour rassembler la neige.

Coût : 8950 € HT

Subvention du département : 3000 € HT



La voirie

Entretien des pistes forestières

Nous avons décidé de mettre en place un plan de suivi et d'entretien des pistes forestières (à l'image de ce qui est réalisé pour l'entretien des routes). Un diagnostic complet de l'état des pistes sera effectué afin de planifier les travaux d'entretien nécessaires.



Le Citystade



Le Citystade communal a connu cette année encore un vif succès auprès des petits et grands sportifs. Malheureusement, cela n'a pas empêché des dégradations et des actes de malveillance de tout genre.

Il est nécessaire de rappeler, et de faire passer le message aux enfants, que cette installation est un bien commun qui a été financé par les impôts des habitants de la commune. S'il est vandalisé, c'est une partie de votre patrimoine qui en est affectée ...

Nous comptons donc sur la prise de conscience collective pour que ce lieu reste simplement un lieu de sport, d'amusement et de plaisir.

Le Très Haut Débit

Les installations pour le haut débit sont opérationnelles sur le territoire communal.

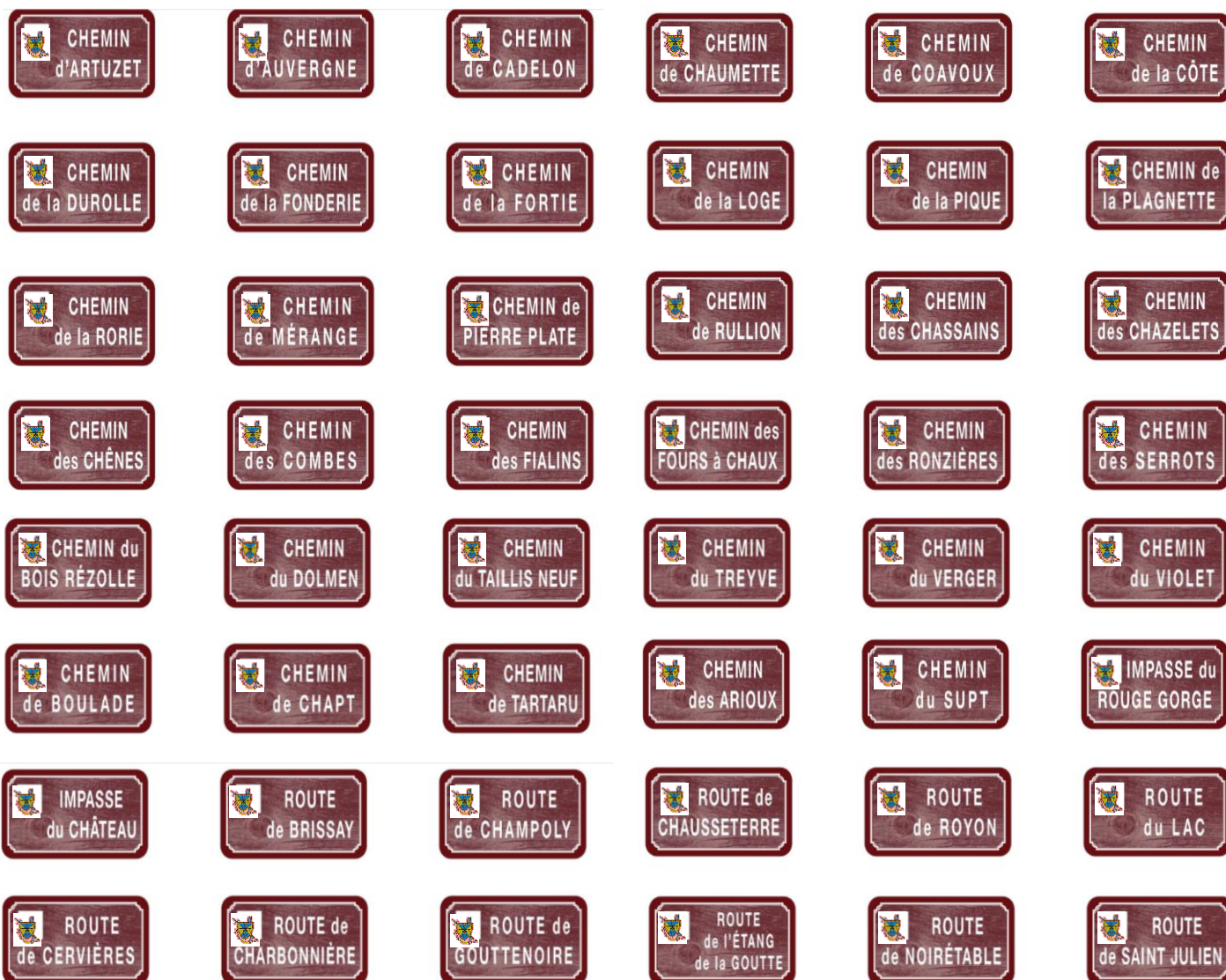
Les 9 opérateurs listés dans le tableau ci-contre sont présents sur la commune. N'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs offres.

Au préalable pensez à faire poser la prise de raccordement dans votre domicile en réalisant votre demande sur www.thd42.fr

NordNet ☎ 3420	ozone ☎ 0 973 01 1000	SFR altice ☎ 1099
K-net Bien plus que de la Fibre ! ☎ 09 72 350 350	VIDEOFUTUR à Vous la Fibre ☎ 09 70 252 627	free ☎ 1033
bouygues Telecom ☎ 3106	Coriolis Telecom ☎ 09 70 715 555	orange ☎ 3900

Adressage

par Michel Chaux



Le projet d'adressage qui consiste à donner une adresse précise à chaque habitation de la commune suit son cours. Quarante huit voies se verront attribuer un nom. Les plaques de rues et les numéros ont été commandés à la société GIROD. Ces plaques et numéros seront du même modèle que ceux déjà en place.

Le coût total d'achat de la signalétique est de 13714 € sur lequel le département nous accorde une subvention de 6517 €.

Les employés communaux procéderont à la pose des plaques de rues à partir de début 2020.

Chaque propriétaire d'une habitation nouvellement adressée recevra un courrier l'informant de sa nouvelle adresse ainsi qu'une invitation à venir retirer sa plaque numéro.

La pose du numéro se fera par les soins du propriétaire de l'habitation à qui des consignes de pose seront communiquées. Toutefois les personnes ayant des difficultés pour poser elles-mêmes les numéros pourront demander l'aide des employés communaux.



Le Fleurissement

EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT de notre commune LES SALLES ..

par Viviane Brunet & Guy Farget

Victor Hugo disait : « C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ».

Dans notre civilisation, on maltraite le présent, on est sans cesse tendu vers ce que l'on voudrait avoir, on ne s'émerveille plus de ce que l'on a. Drôle de mentalité ! Pourtant, se contenter, ce n'est pas péjoratif, revenir au bonheur de ce que l'on a, c'est un savoir vivre.

L'embellissement du cadre de vie, bien plus qu'une simple question de fleurissement, est un enjeu essentiel pour le bien-être et l'attractivité du territoire.

L'amélioration de notre environnement par le fleurissement de la commune est une de nos préoccupations importantes mais c'est aussi l'affaire de tous ! Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus dans une démarche écologique et économique. Les plantes et leur entretien ont un besoin en eau et en service humain conséquent, sans en compter l'achat, ce qui pèse lourd dans les caisses de la collectivité d'où la nécessité d'investir durablement dans le fleurissement tout en implantant chaque année de nouveaux espaces fleuris, afin que toute la commune soit progressivement valorisée.

Les efforts déployés demandent des compétences particulières en ce domaine. Le végétal est devenu synonyme de confort, de bien-être et signe de prise en compte de la préservation de la biodiversité et de la nature.

C'est en adaptant diverses stratégies en fonction du secteur de la commune qu'il est possible de mettre en valeur notre environnement et le rendre plus accueillant de mieux structurer les espaces de rendre notre territoire plus attractif de révéler un meilleur cadre de vie.

Nous ne pensons pas qu'à notre échelle, nous allons changer une donne qui ne se joue pas ici. Mais nous pensons que, parfois, de petits gestes simples contribuent à donner l'exemple et qu'ils ne sont jamais inutiles.

A taille individuelle, dans votre jardin ou sur votre balcon, vous pouvez agir en évitant, par exemple, l'utilisation de pesticides, d'engrais ou en réalisant votre propre compost en pensant aussi au tri des déchets et aux économies d'énergie, quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature ! Nul besoin d'être un jardinier confirmé . D'ailleurs ne dit-on pas que « la qualité d'un bon jardinier c'est de se mettre à la place d'un promeneur » ?

L'enjeu aujourd'hui, est de concilier une volonté d'innovation et de développement économique incluant la préservation de la nature dans l'amélioration du cadre de vie. La création d'espaces végétalisés, la valorisation des zones naturelles, accompagnent cette mutation.

Dans notre commune, fleurir est une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Au delà du beau, c'est le signe que la nature et plus particulièrement l'environnement, représente un enjeu majeur du XXIème siècle, pour beaucoup, et est considéré par nombre d'entre vous comme une priorité.

Soulignons que notre commune s'investit pleinement dans l'entretien des espaces verts, qu'il nous soit permis à cette occasion de saluer nos jardiniers municipaux qui, quotidiennement, contribuent à rendre notre village plus propre, plus attrayant. Nous savons tous l'énergie qu'ils y consacrent ! Nous participons , chaque année , au Concours Villes et Villages fleuris organisé par le Département de la Loire.

Chaque propriétaire ou occupant d'un logement ou d'une maison, jouissant d'un jardin ou d'un balcon peut participer au concours sous réserve d'être visible de la rue. Nous vous invitons à vous inscrire pour participer. Vous obtiendrez les informations à la mairie.



Tous ensemble nous n'avons de cesse d'améliorer encore l'embellissement général.

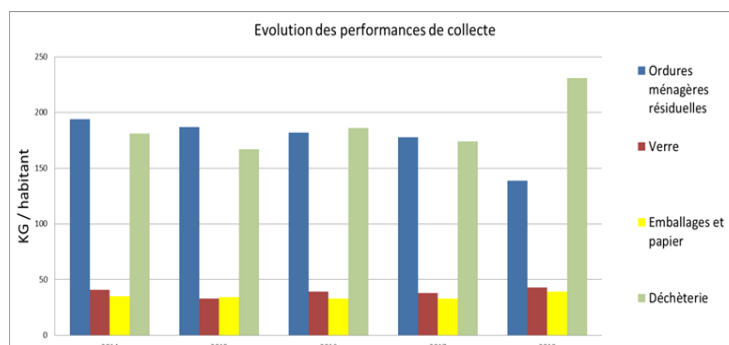
Notre commune de LES SALLES doit assurer pleinement une âme de village ouvert vers la modernité et un endroit où il fait bon vivre...pour le bien-être de tous .



CCPU- EVOLUTIONS DE LA GESTION DES ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place des nouvelles modalités de collecte (mise à disposition de bacs individuels et diminution de la fréquence de collecte), la production de déchets a continué d'augmenter sur le Pays d'Urfé. **Mais grâce à ces changements, on recycle plus.**

Le tri sélectif a ainsi augmenté de 26 tonnes, et la déchèterie a accueilli 345 tonnes supplémentaires de déchets.



Résultat : entre 2017 et aujourd'hui, les déchets enfouis ont diminué de 190 tonnes, soit 16% !

En 2017, un habitant du Pays d'Urfé produisait en moyenne 180kgs de déchets ménagers par an, contre 130kgs actuellement.

Le coût de l'enfouissement augmentant chaque année, cette diminution des tonnages permet de **maîtriser la hausse des coûts.**

JANVIER 2020 : LE TRI SE SIMPLIFIE

Une nouveauté va permettre d'accentuer encore ces efforts : à partir de janvier 2020, le tri sera étendu à l'ensemble des emballages.

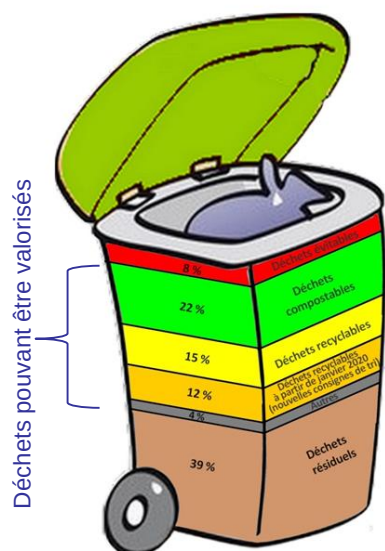
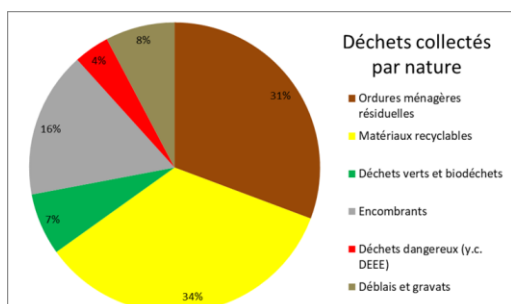
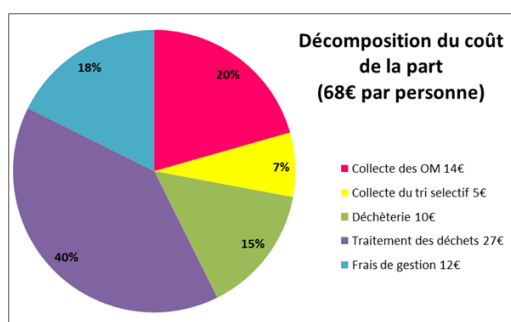
Grâce à de nouvelles solutions techniques, il est en effet possible aujourd'hui de trier et de valoriser plus. Aussi, pour améliorer le recyclage des déchets et simplifier le tri au quotidien, désormais, tous les emballages ménagers se recycleront sans exception. Il sera possible de déposer **dans la colonne de tri « emballages » (signalétique jaune)** :

- Tous les emballages en plastique **y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets et films** avec les bouteilles et flacons en plastique.
- Tous les emballages en métal
- Tous les emballages ménagers en carton, les briques alimentaires,...

Cette extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques devrait être généralisée en France à l'horizon 2022.

Pour prendre en compte ces évolutions, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé a décidé de réaliser de nouveaux investissements pour **renforcer les Points d'Apport Volontaire.**

La prochaine étape consiste donc maintenant à réduire la production de déchets, en consommant différemment et en supprimant des poubelles les **biodéchets, qui représentent 1/4 de ce qui est jeté !**



Les Commémorations

Par Michel Chaux

Comme à l'accoutumé, en 2018, la commune a organisé avec l'aide précieuse des anciens combattants les commémorations:

- du 19 mars (fin guerre Algérie)
- du 8 mai (fin 2ème guerre mondiale)
- du 11 novembre (fin 1^{ère} guerre) .

Quelques rappels sur la cérémonie du 11 novembre qui voyait le jour il y a 100 ans cette année. Cette commémoration fut observée pour la première fois de façon très discrète en 1919. En cette période d'après guerre, les communes n'étaient pas toutes d'accord sur la date à retenir. Ce n'est qu'à partir du 11 novembre 1920 que la commémoration de l'armistice fait l'objet d'une cérémonie officielle décidée par les autorités. La commune des Salles a inauguré son Monument aux Morts en 1921.

En 1922, le 11 novembre devient en France une fête nationale fériée qui commémore la victoire et la paix.

Depuis 2012, la République française rend également hommage ce jour-là à tous les morts pour la France.



La MARPA du Pays d'Urfé



Bienvenue à la MARPA du Pays d'Urfé !

La MARPA de Saint Romain d'Urfé a ouvert ses portes ce 6 Novembre 2019. Tout d'abord, le Lundi 4 Novembre a été l'occasion d'accueillir les quatre agents d'accompagnement polyvalents. Après deux jours de formation l'équipe est prête à accueillir les résidents !

C'est le Mercredi 6 Novembre que la première résidente a pris possession de son logement.

Pour rappel la MARPA est une résidence autonomie, établissement non médicalisé, destinée aux personnes de plus de 60 ans. La MARPA propose 22 logements : 20 T1 Bis de 36 m2 et 2 T2 de 46m2.

• Une vie comme à la maison

Vous apportez vos meubles et vos objets personnels et décidez votre logement à votre convenance, vous recevez parents et amis, sortez et vivez à votre rythme comme bon vous semble, vous faites appel aux intervenants de votre choix (médecin, infirmier, aide à domicile...), votre petit animal de compagnie est accepté (sous conditions du règlement intérieur).

La MARPA

- Votre logement

Accès intérieur et extérieur (Terrasse et jardinet privatif), cuisine équipée (évier, plaques de cuisson, réfrigérateur, meuble de rangement) et cellier :



- Salle de bain adaptée (douche à l'italienne, WC, lavabo, sèche serviette)



- Des espaces collectifs

Salon, Salle d'animations, Cuisine loisir, Salle à manger, Espace lecture.



- Des prestations
Facultatives

Restauration préparée sur place, blanchisserie (lavage et repassage du linge), entretien du logement.

Vous pouvez nous joindre au 06. 59.38.95.24 ou à l'adresse mail marpapaysdurfe@gmail.com. Notre site internet est marpapaysdurfe.fr vous pouvez y télécharger le dossier d'admission.

L'Ecole Maternelle

par Karen Faye

En cette rentrée 2019, l'école du village accueille 25 élèves répartis de la PS à la GS. Cinq nouveaux enfants sont arrivés, 4 en PS2 : Camille, Kylian, Athénaïs et Mattéo, et une en MS : Agathe. En janvier, l'effectif devrait augmenter avec l'arrivée de 2 ou 3 PS1. Les MS sont donc au nombre de 13 et le groupe des GS compte 8 enfants.

L'encadrement est assuré par Karen Faye, directrice, et Nathalie Meunier, ATSEM. Elles sont aidées deux jours par semaine par Florence Giraud, AESH. La garderie est assurée par Nathalie Meunier. Agnès Girard accompagne toujours les enfants dans le bus et à la cantine, où elle est désormais accompagnée de Delphine Ponson, qui gère aussi le ménage, suite au départ à la retraite Colette Faye.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà lancés pour cette nouvelle année :

-Du 7 au 11 octobre, la classe a participé à la semaine du goût, sur le thème des couleurs. Les élèves ont découvert de nouveaux aliments, d'une couleur différente chaque jour : orange, vert, jaune et violet.

-Le 10 décembre, ils assisteront à un spectacle au Casino de Noirétable.

-Un travail sur les contes est prévu avec les autres écoles du canton, ainsi qu'un spectacle au théâtre de Roanne en mai.

-Sans oublier la fête de Noël, la sortie et la fête de fin d'année en juin, une éventuelle sortie au cinéma de Noirétable, les Semaines de la maternelle avec l'accueil des parents dans la classe...



Passage de relais à l'Ecole Communale

par Sandy Goutorbe

Cette année 2019/2020 a été chamboulée d'une part, avec la modification du temps scolaire ; plus de cours le mercredi matin pour les élèves et la fin des temps d'activités péri scolaires.

Et d'autre part, Colette, après 9ans de services au sein de notre école, a cessé son activité. La municipalité a organisé pour cette occasion, une cérémonie, le vendredi 20 Septembre, pour la remercier chaleureusement de son engagement et de son professionnalisme et lui présenter ses meilleurs vœux pour sa nouvelle vie de retraité.

L'ensemble des conseillers, les employés communaux, les anciens adjoints et Philippe GODARD l'ancien Maire, la directrice de l'école Karen qui n'est autre que sa fille ainsi que son époux Roger, ont répondu présent pour lui remettre quelques cadeaux bien mérités. Etais présent également, celle qui a pris le relais de Colette, Delphine Ponson.

Delphine a 37ans, elle habite le hameau de Coavoux avec son conjoint David Planche, marchand de bestiaux et ses 3 enfants. Elle est dynamique et est très impliquée au sein de notre école puisque ses 3 enfants sont inscrits dans notre RPI. Kilian à l'école des Salles, Léa à Chausseterre et Mickaël à Champoly.

C'est elle à présent, qui accompagne nos enfants à la cantine et les aide à les faire manger avec Agnès Girard et qui s'occupe également de l'entretien des locaux de notre belle école.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière en tant qu'employée communale.



Colette passe le relais à Delphine

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Le Conseil Municipal a reçu lors d'une réunion le 27 septembre 2019 des délégués des parents d'élèves. Inquiets pour l'avenir du RPI, ces délégués ont souhaité 1) Sensibiliser le Conseil sur l'avenir de notre Ecole et du RPI, 2) Avoir des précisions sur le fonctionnement actuel par rapport aux aides versées par la commune.

A ce jour, le RPI compte 75 élèves sur les 3 communes. Devant la baisse de la natalité, d'ici 2 à 3 ans des problèmes d'effectifs pourraient intervenir et de ce fait entraîner peut-être la disparition d'une école !

Actuellement une vingtaine d'élèves de notre village sont scolarisés en dehors de notre commune (Public et Privé). Même si chacun a le droit de choisir son école et est libre de mettre son enfant là où il le souhaite, les parents veulent nous sensibiliser sur cet état de fait.

Les parents ont interpellé le Conseil sur le pourquoi du versement d'une aide à l'école privée de Noirétable. Le montant de l'aide par enfant et par an à cet établissement remonte à 1995 où cette année-là une convention a été signée entre la Municipalité et l'école St Charles. Cette convention engage la commune de LES SALLES à verser annuellement une somme en fonction du nombre d'élèves inscrits. Cette convention est renouvelée chaque année par tacite reconduction.

Le montant par élève est revu chaque année mais le Conseil a jugé bon de prendre comme base le coût moyen de fonctionnement d'un élève du primaire dans notre département soit actuellement 434 € par élève. Pour info nos voisins (Noirétable, St Julien) attribuent un montant par enfant de 400 €.

Les membres présents des parents d'élèves tiennent à rappeler que le RPI fonctionne bien avec un enseignement et des prestations de qualité, une cantine qui propose des menus variés avec une cuisine traditionnelle, un ramassage scolaire et une garderie qui facilitent tous deux l'organisation dans la vie de tous les jours pour les parents. De ce fait, nous avons un RPI de qualité et nous souhaitons le conserver le plus longtemps possible.

Cet article a pour but d'informer les habitants et de sensibiliser les parents d'élèves voir les futurs parents de notre Commune sur l'existant à ce jour.

Le sou des écoles reprend son cartable.....

A l'issue de l'assemblée générale, le bureau a été modifié suite aux démissions de Mesdames Delphine Loron Travard, Patricia Pend et Ophélie Derail.

Nous tenions à les remercier pour leur ouvrage actif au sein du sou des écoles pendant de nombreuses années. Merci à toutes les 3 pour leur engagement au sein de notre association.



Actuellement, le bureau est composé de:

- ° Co présidentes : Mme Duroux Nadège
Mme Pelisson Charlène
- ° Trésorière : Mme Félix Julie
- ° Trésorière adjointe : Mme Butin Cécile
- ° Secrétaire : Mme Butin Sylvie
- ° Secrétaire adjointe : Mme Chaux Caroline



Nous vous rappelons que le bureau du sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles, et c'est pourquoi nous tenions à souligner une implication des parents de chaque commune du RPI.

L'année 2019 a connu une richesse d'événements afin de récolter un maximum de budget pour réduire la participation financière des familles lors de sorties, projets pédagogiques.

Les élèves de Les Salles ont visité la volerie du Forez, ont participé à une après midi avec les résidents du foyer Le Collège à Les Salles, une séance de cinéma à Noirétable, un spectacle au casino de Noirétable et une visite du musée Déchelette à Roanne.

L'école de Champoly et Chausseterre n'ont malheureusement pas pu accomplir le cycle piscine car l'établissement qui les accueillait précédemment est fermé pour cause de travaux.

Nous tenions à souligner que l'ensemble du sou des écoles ainsi que les enseignants s'activent afin de trouver un site qui pourrait accueillir les élèves pour le cycle piscine de l'année scolaire 2019-2020. Les élèves de Champoly et Chausseterre ont participé également à un spectacle au casino de Noirétable, une séance de cinéma à Noirétable, une exposition sur la guerre à Crémeaux ainsi qu'une visite du musée Déchelette à Roanne.

Pour clôturer l'année scolaire, l'ensemble des élèves et le corps enseignant se sont retrouvés au plan d'eau de La Plagnette pour partager un pique nique tiré du sac et une après midi jeux. Trajet à pied pour tous, les petits comme les grands... Bravo à tous, vous avez été courageux.



Tout au long de l'année, l'équipe du sou des écoles a organisé plusieurs manifestations : vente de cakes, torchons personnalisés, stand au marché de Noël de Champoly, loto, repas et bourse aux jouets.

Comme vous pouvez le constater, les photos illustrent l'implication du sou des écoles pour maintenir notre RPI. Car rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait. Alors que deviendraient nos 3 villages sans école ????

Et bien ils deviendraient 3 villages sans vie, 3 villages tristes à cause de la fermeture du RPI, 3 villages « morts ». Aujourd'hui c'est grâce à votre respect pour notre ruralité que nous accueillons 75 élèves soit 50 familles.



Le Sou des Ecoles – RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles



Nous insistons sur l'importance de notre RPI au sein de nos 3 communes.

Même si l'effectif reste approximativement stable, 79 élèves en 2018-2019 contre 75 en 2019-2020.

Nous nous inquiétons sur l'avenir de nos 3 écoles, car si l'effectif continue de régresser, notre RPI risquerait d'être menacé par la fermeture de classe et donc d'une école.

Et perdre une école dans un petit village rural comme le nôtre, cela signifierait de perdre un sens à la vie du village. Notre RPI fonctionne et fonctionne bien car tous les moyens sont mis en place pour un fonctionnement optimal dans les 3 communes.

Un service de ramassage scolaire dessert les 3 écoles. Notons que 2 agents municipaux accompagnent nos enfants dans chacun des transports. Une méthode rassurante pour nous en tant que parents, car ce dispositif n'est pas toujours effectué dans les autres communes du canton.

Les élèves de maternelle sont scolarisés à l'école de Les Salles, les CP, CE1 et CE2 à Chausseterre et les CM1, CM2 à Champoly.

Chaque mairie a mis en place une garderie le matin et le soir. En ce qui concerne Les Salles celle-ci débute à 7h00 et se termine le soir à 18h00. A Chausseterre, l'agent municipal prend ses fonctions à 7h15 et termine le soir à 17h30. Enfin à Champoly, la garderie commence à 7h30 pour terminer à 18h00.

Pour les parents intéressés, renseignez vous auprès de votre mairie.

Parlons de la cantine de Chausseterre, un service de restauration est proposé tous les jours d'école par l'auberge de Chausseterre. Une employée municipale accompagne les enfants à la cantine et se charge de la surveillance pendant les repas.

A l'école de Les Salles, le service de cantine est assuré par le restaurant « Le Relais d'Urfé » de St Marcel d'Urfé qui livre les repas quotidiennement à la cantine. Deux employés municipaux assurent les fonctions d'accompagnement, d'aide et de surveillance auprès des plus jeunes enfants.



Enfin à la cantine de Champoly, le temps de déjeuner est assuré par 3 agents municipaux, qui servent les repas préparés par « Le Relais d'Urfé ».

Notons que la participation financière des familles a été approuvée par les 3 municipalités afin de proposer un tarif identique aux 3 écoles.



Nos projets pour 2020 sont divers et variés ; vente de cakes, calendriers personnalisés, repas du marché de Noël à Champoly, voyage découverte à Paris pour les classes de CM1 et CM2, loto.

Nous profitons de ce bulletin, pour vous présenter succinctement le projet du voyage découverte à Paris. *Nous sommes 88 élèves, 5 enseignants, 5 sous des écoles d'une zone rurale de La Loire. Chaque élève de CM1 et CM2 étudient dans une école différente, dans le secteur de St Just en Chevalet.*

Nous, nous sommes 24 élèves du RPI de Chausseterre-Champoly-Les Salles et nous souhaitons réaliser un projet tout au long de l'année sur le thème de la citoyenneté.

Ce parcours citoyen va nous permettre d'étudier les institutions françaises à différentes échelles ; de la commune à l'Assemblée Nationale. Nous rencontrerons le maire de notre commune, le Conseiller Départemental ainsi que la députée de notre secteur.

Nous participerons à l'action « Parlement des enfants », il s'agit de rédiger une proposition de loi suite à une discussion qui doit nous apprendre ce qu'est un débat démocratique.

Nous avons besoin de vous pour financer ce magnifique projet porté par nos instituteurs et par nos Sous des écoles qui s'activent afin de trouver des financements pour réduire la charge financière des familles pour le voyage à Paris. Le coût total du voyage pour 4jours 3nuits est de 29 440€, soit 320€/élèves.

Le Sou des Ecoles – RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles

Aujourd'hui, nous lançons une collecte sur la Trousse à projets : c'est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques.

Vous pouvez dès à présent découvrir notre projet ici et nous aider à atteindre notre objectif de collecte.

<https://trousseaprojets.fr/projet/1845-graines-de-citoyens?>

Ou sur notre page Facebook du RPI Champoly Chausseterre Les Salles :

<https://www.facebook.com/RPI-Champoly-Chausseterre-Les-Salles>



Aidez-nous en parlant de ce projet autour de vous, et en partageant le lien ! C'est en réunissant de nombreux petits dons (à partir de 5 euros) que nous espérons réussir notre collecte et ainsi pouvoir faire vivre à nos enfants un projet ambitieux. Tout le monde peut faire un don, les particuliers comme les entreprises privées. Nous vous rappelons que ce don peut être déduit des impôts à hauteur de 66%. Les premiers dons de nos proches sont essentiels pour lancer la dynamique et créer une communauté autour de notre projet. On compte sur vous ! »



Nous vous attendons nombreux et nombreuses le Dimanche **8 Décembre 2019** pour déguster notre repas lors du marché de Noël à Champoly ainsi que le Samedi **14 Mars 2020** à la salle des fêtes de Les Salles pour notre incontournable loto.

Pour conclure, l'ensemble du sou des écoles remercie d'avance les parents qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI, ainsi que les équipes enseignantes et les 3 municipalités qui apportent leur soutien constamment. Alors tout simplement merci pour les 75 élèves du RPI, merci pour nos enfants....

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

par Emilie Degoutte

Semaine de la Petite Enfance

Programme de la semaine



LUNDI 21 OCTOBRE
10h
Éveil musical
Ecole de musique de Noirétable
À partir de 2 ans - Gratuit

MARDI 22 OCTOBRE
9h
Balade contée au pays des pommes
(ateliers sensoriels, fabrication de compote, utilisation d'un compost)
Ecole de musique de Noirétable
Public : enfants et adultes
Sur inscription auprès de l'Étincelle Gourmande au 06 71 17 61 19

MERCREDI 23 OCTOBRE
9h30 et 10h30
Atelier conte sur les émotions avec Parent'Aïse
Salle des fêtes
Saint-Didier-sur-Rochefort
2 - 6 ans et leurs parents - Gratuit
Inscription auprès du RAM

JEUDI 24 OCTOBRE
De 9h30 à 12h
Les jeux de coopération avec la ludothèque Loire Forez
Accueil de loisirs à Noirétable
À partir de 2 ans - Gratuit

VENDREDI 25 OCTOBRE
10h
Bébé lecteurs
« Les livres, c'est bon pour les bébés »
Médiathèque Loire Forez à Noirétable
À partir de 6 mois - Gratuit
Sur inscription auprès de la médiathèque au 04 77 24 77 53

SAMEDI 26 OCTOBRE
9h
Matinée motricité en famille avec Éveil Forme Loisirs et Idéjeux
Gymnase intercommunal à Noirétable
0-10 ans et leurs parents - Gratuit

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Relais assistants maternels à Vêtr-sur-Anzon
04 77 24 42 69
ram.hautforez@fed42.admr.org
Accueil de loisirs - Noirétable
04 77 07 05 26
centrelaisirs.noiretable@loireforez.fr

Le RAM de Vêtr-sur-Anzon ainsi que l'Accueil de Loisirs Loire Forez, en réponse aux besoins des familles de se rencontrer et d'échanger autour de la parentalité, ont travaillé sur l'organisation d'une Semaine de la Petite Enfance.

Organisée du 21 au 26 Octobre 2019, c'est plus d'une soixantaine d'enfants qui ont participé à des ateliers, accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents. Au programme ; éveil musical, ciné-gouter, jeux avec le ludobus de Loire Forez, atelier conte, ballade contée au pays des pommes, et pour finir une matinée motricité à la salle des sports de Noirétable.

Cette semaine n'aurait bien évidemment pu avoir lieu sans le concours des mairies et des partenaires du territoire.

Un grand merci donc aux mairies, à la médiathèque, à Etincelles Gourmandes, l'association Sens de Vie, au cinéma, aux professeurs de l'école de Musique, à la ludothèque de Loire Forez, et aux assistants maternels



Vous êtes à la recherche d'un mode de garde !

Une adresse : RAM des Montagnes du Haut Forez, 14 Rue Félix Bourlionne, à Saint Julien La Vêtr.

Une animatrice : Mme Dégoutte Emilie, au 0477244269 ou ram-hautforez@fed42.admr.org

Trois permanences : mardi entre 17h00 et 18h30, jeudi entre 13h30 et 17h00, et vendredi entre 13h30 et 16h00.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

par Lydie Faye

Tournée des colis de Noël

Les lutins de la tournée du CCAS se sont mis en route pour la tournée des colis de Noël pour les + de 70 ans de notre commune. Ils ont été encore très bien accueillis soit dans les maisons, les EPADH ou le foyer APAJH – Le Collège. Cette année, chocolats et bûches de chez Perronet, mousseux et boîtes de gâteaux commandés à l'épicerie Idelard, confiture de la Ferme du Phaux, cassolette de volaille au foie gras et aux morilles de la Boucherie Goyon, fromages blancs de la Ferme de Chapt, une fleur pour les dames et une bonne bouteille de vin pour les messieurs, composaient les 61 paniers garnis de produits locaux, le tout déposé dans une belle corbeille en osier.

La Galette des Rois

Comme il est désormais de coutume, le CCAS a offert la galette des rois aux personnes de + de 60 ans de la commune. L'animation était assurée par le talentueux M. PAQUIN et son camarade de scène, avec des chansons d'hier et d'aujourd'hui, et des démonstrations de saxophone.

Le prochain après midi « Galette » sera prévu le samedi 1^{er} février 2020 à la salle des Fêtes.



Les après midi du CCAS

Les après-midi du 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois depuis maintenant 4 ans, et à l'initiative du CCAS pour les personnes de plus de 60 ans, continuent à être appréciées de tous. Ces rencontres sont l'occasion tout d'abord de convivialité et animées par des jeux de société ou simplement l'occasion de passer un bon moment en toute amitié.

Les moments forts sont Noël, galettes et bugnes sans oublier les anniversaires ce qui permet de partager un gâteau, un café ou autre.

Cette année et pour la première fois nous avons décidé de se retrouver autour d'une bonne table le 3 octobre au Domaine de la Plagnette, 19 présents et pour raisons personnelles deux n'ont pas pu être avec nous. Nous n'oublions pas Andrée, fidèle des jeudis, et qui nous a quittés cette année. Le repas succulent a été très animé, chacun ayant une histoire à raconter, et c'est dans une bonne ambiance que celui-ci s'est déroulé.

Le soleil ayant également été invité ce jour là, nous avons pu faire une marche autour de l'étang, avant de se quitter vers 17h en se promettant de refaire l'année prochaine.

Nous invitons volontiers d'autres habitants à se joindre à nous.



Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le Carnaval

Pour les plus jeunes de notre commune, le CCAS a organisé cette année le carnaval où tous les enfants, accompagnés de leurs parents, étaient déguisés. Ils se sont amusés au rythme de jeux et de danse ...

Nous avons donc pu croiser des footballeurs, des chasseurs, des licornes, des fantômes, ... sans oublier de nombreuses reines des neiges. Évidemment, les bonbons et les bugnes ont régalé tous ces petits personnages !



Le Voyage du CCAS

Cette journée a d'abord très bien commencé dans la bonne humeur à bord du car des Entreprises RAJAT, conduit par Denis, un excellent chauffeur très consciencieux et plein d'humour.

A 8 h 00, la direction de ST Bonnet Le Courreau était prise pour rejoindre le Moulin des Massons, où nous avons assisté à une belle visite guidée dans le vieux moulin à huile, un endroit charmant, plein d'authenticité et de savoir-faire.

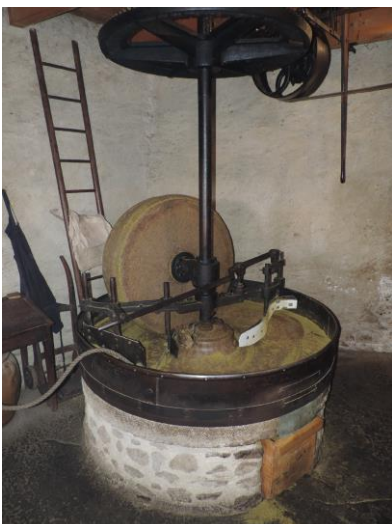
La dégustation étant faite d'huile de colza grillé, de noisettes et de noix et les emplettes à la boutique terminées, nous avons repris la route pour le déjeuner à l'auberge de Conol.



Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la distillerie d'huiles essentielles et d'eaux florales ABIESSENCES à Verrière en Forez. L'animatrice nous a initié à la concoction de ces huiles essentielles bio à partir de ressources locales, avec de la lavande, du douglas, du cyprès, du thym ... bienfaisantes pour notre organisme et notre planète. Un magasin sur place nous offre une panoplie de produits sains et simples pour notre vie quotidienne.

Avant de reprendre la route pour LES SALLES, nous avons partagé la brioche et le café, en se félicitant pour cette journée réussie, riche en rencontres, en nouvelles connaissances et en remerciant notre belle planète de tout ce qu'elle nous procure ... alors soyons lui reconnaissant tout simplement en la protégeant !





Association ADMR Montagnes Foréziennes

L'association locale ADMR des Montagnes Foréziennes emploie une trentaine de salariés. Sur la commune de Les Salles, elle a aidé 24 personnes et 3096 heures d'intervention ont été réalisées en 2018.

**L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.
Des professionnels interviennent auprès :**

Des Familles :

- pour aider les parents lors d'un événement familial (naissance, maladie, ...)
- pour la garde d'enfants afin de concilier vie familiale et professionnelle !
- pour conseiller parents et professionnels grâce au

Du tout public :
Pour un service
« ménage » !

Des personnes âgées ou handicapées :

- pour les aider au quotidien (repas, accompagnement, ménages, ...), portage de repas, Téléassistance Filien
- pour leur apporter les soins médicaux nécessaires grâce au SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile)



Bénévole ADMR :

Une mission passionnante pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles active sur le terrain, créant du **lien social**, à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel



L'association des Montagnes Foréziennes compte déjà 18 **bénévoles** contribuant au bon fonctionnement et permettant aux salariés d'intervenir auprès de 204 clients-adhérents en 2018

Pour en savoir plus sur nos services, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

La Maison des Services
14 Rue Felix Bourlionne
42 440 VETRE SUR ANZON
04 77 24 75 96

Le Foyer A.P.A.J.H

Par L'équipe de rédaction du Foyer APAJH « Le Collège ».

Voici quelques nouvelles du Foyer APAJH « Le Collège » pour le bulletin municipal

Les résidents du foyer APAJH vont vous présenter un petit bilan de l'année 2019 au sein du foyer. La vie des résidents est rythmée par un accompagnement dans la vie quotidienne par les professionnels : aides-soignantes et AMP qui s'occupent également des sorties courses et vêtue et du bien-être des résidents.

Les repas sont assurés par une équipe consciencieuse qui nous mitonne des bons petits plats.

Au sein du foyer interviennent également une psychologue qui réconforte et donne des conseils et une psychomotricienne qui nous fait faire un parcours afin de travailler l'équilibre, la coordination, la respiration la décontraction ainsi que l'expression corporelle ». Cette activité est, selon l'avis d'une résidente, très intéressante et relaxante.

Les infirmiers s'occupent des problèmes médicaux et des rendez-vous. Ils soignent les petits « bobos » des résidents et ils sont toujours disponibles pour nous.

Quant au Service Animation composé de quatre animateurs, ils assurent les loisirs, les sorties diverses et les différents ateliers éducatifs. Ils nous offrent un panel très varié d'activités. La semaine ils nous proposent des activités récurrentes à but éducatif comme la pâtisserie, l'atelier journal, les arts plastiques, etc.



Les week-ends nous pouvons faire grâce aux sorties et loisirs variés : match de foot de l'ASSE, concerts, restaurants, visites de musées, etc.

Depuis quelques années nous nous sommes ouverts vers l'extérieur en participant à des journées de partage tels que le carnaval avec la participation de l'école des SALLES, un pique-nique avec les enfants de l'école primaire privée de NOIRETABLE, un spectacle suivi d'un goûter avec les maisons de retraite de Noiretable et des environs, et plusieurs rencontres inter-établissements comme une journée de jeux avec le foyer d'UZORE de Saint-Just –Saint-Rambert , etc.

L'été nous profitons des beaux jours pour faire des barbecues, des pique-niques, des sorties pêches, ou aller aux concerts sur Montbrison, Roanne, etc... Comme vous pouvez le constater nous ne nous ennuyons pas au Foyer APAJH « Le Collège ».



L'Association "Le Collège"

par Paulette Decotte

Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH Loire

L'association « Le Collège » créée le 16 janvier 1998 continue de travailler avec les membres du personnel du foyer APAJH « Le Collège ». Ces objectifs se déclinent en collaboration avec l'établissement et les personnes accueillies, mais aussi en direction des personnes en situation de handicap qui ne sont pas en établissement.

Au cours de la réunion du 15 octobre 2019 avec Monsieur BERGEAT, directeur, et l'équipe d'animation, de nouveaux projets d'activités pour 2020 ont été présentés à l'association.

L'association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais organise également où elle est présente des animations au foyer.



Les galettes des rois le 31 janvier 2019



Le carnaval et ses bugnes le 14 mars 2019 avec les enfants de l'école des SALLES

A venir la fête de Noël le 12 décembre 2019. A cette occasion comme les années précédentes un cadeau sera offert à chaque résident.

Le jeudi 25 avril a eu lieu l'après midi festif à la salle des fêtes de LES SALLES. Cette année encore le public était nombreux, malgré une météo capricieuse, pour la rencontre annuelle de l'association animée cette année par la revue cabaret Music-hall de MUSIDEA composée de deux danseuses, d'une chanteuse ainsi que d'un violoniste. Tous ont ensuite partagé un moment convivial autour d'un gâteau, café et pétillant.



Noël le 13 décembre 2018



Après-midi festif le 25 avril 2019

Les réponses à projets proposés soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validés en 2018 et mis en œuvre dans l'année 2019 sont :

- Transfert au château de CHAMBORD et le parc de BEAUVAL les 7, 8 et 9 octobre,
- Médiation animale
- ARTS'ème, - Equitation adaptée
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires : Le progrès, La gazette, Le pays roannais, L'équipe, Femme actuelle...

L'Association "Le Collège"

La représentation de l'association :

Le CTG (conseil technique de gestion)- Le CVS (conseil de la vie sociale). Membre de droit au Conseil d'administration de l'APAJH Loire.

Nous étions également présents à la fête du foyer le 14 septembre. Le beau temps était aussi invité et la très belle journée ensoleillée a permis de prendre le repas à l'extérieur.

L'après midi, la présentation sous forme vidéo des activités du foyer ainsi que du quotidien de la vie des personnes accueillies fut remarquable. La journée s'est terminée par un goûter.

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues par l'association lui permettent de mettre en œuvre ses projets.

La présidente: Paulette DECOTTE Tél : 06 03 40 89 40 courriel : a.decotte@orange.fr

CUMA – Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

par Bruno Duroux

Notre CUMA a été créée en 1985 afin d'acheter une ensileuse trainée pour récolter l'ensilage d'herbe. Elle s'est très vite développée avec l'acquisition de divers matériels pour faciliter le travail de ses adhérents : semoir, remorque bêtaillère, round baller, faucheuse-conditionneuse, pirouette...

Elle compte actuellement 19 matériels mais elle en a eu entre 20 à 25.

Cette baisse est due à des exploitations de plus en plus grosses avec de moins en moins de main d'œuvre qui :

- achètent leur propre matériel
- font appel à des entreprises de travaux agricoles possédant du matériel très performant et qui réalisent les travaux de A à Z (semi direct de céréales en un seul passage, faucheuse de 9 à 10m ...)

Ceci est l'évolution constante de notre Agriculture !

Au cours de 2018-2019, nous avons renouvelé un Round Baller et un épandeur. Et nous avons acheté un char à foin et une 2ème émousseuse.

Au nom de tous les adhérents de la CUMA, nous remercions Maurice Couzon et l'ancien bureau.

Notre CUMA est composée d'un nouveau bureau :

- président : Bruno Duroux
- vice président : Joseph Turlan
- Trésorier : Philippe Roux
- Secrétaire : Patrice Chat
- administrateur : Maurice Couzon, Stéphane Duroux, Bastien Cellier, J-Pierre Girard, Bertrand Moussé, Mickaël Mure



Le bureau de la CUMA souhaite à tous ses adhérents et à vous tous une très bonne année 2020 !

Les Jeunes Agriculteurs

par Mickael Mure



En septembre 2018, les jeunes agriculteurs du canton de Noirétable avaient organisé leurs traditionnel concours de labour à Goutoule.

Damien DALLERY avait remporté le 1^{er} prix. Avec ce classement, il a été le 24 Août 2019 représenté les Jeunes Agriculteurs (JA) de Noirétable au concours départemental à St GALMIER .

“Je ne vous parle pas de l’organisation, emprunter le tracteur de mes oncles, les charrues de Mickael MURE président des JA et l’entreprise Marcon pour le transport dès le jeudi soir et entreposer dans le garage MEC AGRI jusqu’au dimanche matin. Un grand merci à tous”.

Sous un soleil de plomb, il y avait 17 participants, au classement final départemental :

- 8ème place : Damien Dallery avec 199, 5 points, pas mal pour une première participation...

De retour a Les Salles, 8 jours plus tard le 2 septembre 2019, les JA du canton de Noirétable ont réorganisé leur concours de Labour à Goutoule. Plus de 300 personnes ont pu déguster les tripes ou bifteck. 8 participants ont animés l’après-midi, Damien DALLERY, Joris OSSEDAT, Léo BALICHARD, Loïs PERICOT GOUTTEFANGEAS, Antony MICHELGRAND, Antoine LUGNE, Guillaume THIEN et Sylvain PASQUET.

Les 3 finalistes sont Anthony MICHELGRAND, Damien DALLERY et Léo BALICHARD (sur la photo ci-dessous, il manque guillaume)

Le cochon de la tombola fut remporté par M. MALLET.

Encore un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles, aux donateurs pour les lots et aux différents participants sans oublier le GAEC MICHALET pour le prêt du tunnel et du terrain de labour.

Nous vous donnons rendez vous l’année prochaine sur d’autres lieux.



Une riche année 2019 s'est terminée pour l'ASCLS, outre les rencontres sportives ce sont aussi de nombreuses manifestations qui ont rythmé la vie de ces bénévoles et des habitants de la commune.

La saison 2018-2019 s'est achevée en début d'été pour nos deux équipes respectivement engagées en D4 et D5 dans le championnat roannais. L'équipe 1 dirigée par Louis Pelisson et Nicolas Villeneuve a connu un début de saison difficile mais a su se remobiliser pour réaliser une deuxième moitié de championnat réussie et ainsi terminer dans la première partie du classement. Pour l'équipe 2, c'est Mathias Petibout qui a accompagné une valeureuse équipe tout au long de l'année dans une poule à deux vitesses où elle aura très bien figuré juste derrière le groupe de tête.

De nombreuses manifestations se sont déroulées cette année encore en commençant par l'organisation de notre désormais traditionnel repas tripes-beef le dimanche 20 janvier à la salle des fêtes des Salles. Plus de 300 repas ont été servis durant la journée, nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réussite exceptionnelle de cette journée.

Quelques semaines plus tard avait lieu le concours de belote organisé à la salle de fêtes de Chausseterre qui a vu 62 doublettes s'affronter durant une soirée qui s'est clôturée par une soupe à l'oignon offerte par le club. Nicolas Villeneuve et Guy Savatier sont sortis vainqueurs du concours.



Enfin, pour clôturer la saison, nous organisons le dimanche 9 juin le jambon à la broche. La journée s'est déroulée dans une ambiance et se sont plus de 250 personnes qui sont venus déguster ce bon repas très apprécié.

A noter le très beau début de saison des deux équipes qui jouent les premiers rôles dans leurs poules respectives. N'hésitez donc pas à venir encourager les joueurs au stade pour faire de cette saison une réussite.

Cette année, nous avons repris la saison avec 45 licenciés pour continuer nos deux équipes dont deux départ en retraite. Nous comptons également 20 dirigeants pour nous encadrer.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

Sportivement

Le bureau de l'ASCLS.



Comme chaque année, l'ensemble des membres du FC Bois Noirs ont débuté 2019 avec le traditionnel Loto du 13 janvier. Cette année encore, ce fut un immense succès, avec une salle comble et des quines à tout va. C'était aussi l'occasion de distribuer à chacun de nos licenciés l'album C'mon Club de la saison. Suite à cela, tout le monde pouvait acheter, en point de vente, les vignettes des joueurs, dirigeants et équipes afin de remplir leur album aux couleurs du FC Bois Noirs. Plus de 20000 vignettes ont été vendues par nos 4 points de vente, le Tennessee, Presse Daval, Quoi d'autre et le salon Caroll que nous remercions pour leurs implications de janvier à mai. Beaucoup ont pris un divin plaisir à remplir leur album jusqu'à la dernière vignette. Nous remercions également nos 52 sponsors qui nous ont permis de financer ce magnifique projet qui a su divertir des plus petits aux plus grands.



Le 14 avril, 125 licenciés FCBN assistaient à la victoire 3-0 de l'ASSE face à Bordeaux dans une ambiance de folie que ce soit au bord du terrain ou dans les 3 bus prévus pour l'occasion.

Pour la première fois de notre existence, nous avons cette année, organisé le 28 avril une matinée Tripes à la salle des fêtes de St Romain d'Urfé, ou nous avons, là encore été victime de notre succès avec 342 tripes de servies et prêt de 4000 € de bénéfice sur l'opération. Nous remercions tous les bénévoles, parents, joueurs et autres personnes extérieures qui ont participé la réussite de cette belle matinée.

Si cet événement est venu s'ajouter cette année à notre programme des manifestations, c'était dans le but d'organiser une sortie, pour nos U15, dans le sud de la France afin d'assister à un tournoi national.

La quasi-totalité des bénéfices ont donc servi à louer un bus, afin d'aller passer un week-end complet, les 21, 22 et 23 juin en camping au Grau du Roi, pour nos U15 et une partie de nos U13 (pour remplir le bus) et de se mesurer à de nombreuses équipes venant de toutes la France. La réussite fut plutôt sportive pour les U13 puisqu'ils terminent dans la première partie du tableau, pour les U15 elle était plutôt du côté festif et de l'ambiance générale, car les victoires, elles, n'étaient pas de la partie. Un bon moment très convivial et très apprécié des jeunes, mais aussi des quelques accompagnateurs.



Le samedi 8 juin notre tournoi U11-U13 accueillait pas moins de 22 équipes sur le terrain de Noirétable, le soleil était présent, les supporters également. La finale U13 était remportée par l'équipe d'Astrée face à Avenir Cote Foot, tandis que la finale U11 était très local puisque 2 de nos 3 équipes se retrouvaient en finale jusqu'au bout du suspense puisque les première année ont tenu tête aux deuxième année jusqu'à la séance de tirs aux buts.

Football Club des Bois Noirs

Le samedi suivant, devait se déroulé le tournoi U7-U9 à St Julien la Vêtre, mais les alertes météo et les orages du matin nous ont contraint à annulé la manifestation. Ce fût le seul point négatif de cette belle saison 2018-2019 qui se terminera le vendredi 28 juin par l'Assemblée générale à St Romain d'Urfé.



Point sur les résultats 2018-2019 :

Les U18 – 1 avec Couzan terminent 4^{ème} sur 7 en D3 avec 6 victoires 1 nul et 5 défaites

Les U18 – 2 avec Couzan terminent 3^{ème} sur 7 en D4 avec 5 victoires et 7 défaites

Les U15 terminent 4^{ème} sur 8 en D4 avec 8 victoires 1 nul 5 défaites

Les U13 Honneur Loire terminent 6^{ème} sur 9 avec 3 victoires 5 défaites

Les U13 Honneur Roannais terminent 6^{ème} sur 8 avec 2 victoires 2 nuls et 2 défaites

Les U13 Promotion Roannais terminent 3^{ème} sur 8 avec 5 victoires et 1 défaite

U11 Excellence Roannais : 13 victoires 6 nuls et 9 défaites

U11 Honneur Roannais : 14 victoires 2 nuls et 8 défaites

U11 Honneur Loire : 15 victoires 2 nuls et 11 défaites

U9 Excellence Roannais : 12 victoires et 11 défaites

U9 Honneur Roannais : 17 victoires et 12 défaites

U9 Honneur Roannais : 12 victoires et 10 défaites

U9 Promotion Loire : 31 victoires et 5 défaites

U9 Promotion Loire : 6 victoires et 29 défaites

U7 Honneur Roannais : 16 victoires et 27 défaites



Saison 2019-2020 :

La grande nouveauté de cette saison, la création d'un groupement jeunes pour les catégories U15 et U18, dans le but de préparer l'avenir en cas de baisse d'effectif, ce qui a été le cas 2 ans auparavant.

Pour donner suite à l'entente, de la saison précédente, avec l'AS Couzan, nous avons décidé de créer ensemble et avec l'AS Astrée, un groupement jeunes, que nous nommerons le GJ ABC Football. Pourquoi ce nom ? Tout simplement en utilisant les initiales de chacun des clubs, la A pour Astrée, le B pour Bois Noirs, le C pour Couzan.

Le groupement se compose, cette saison, de 5 équipes : deux équipes U18, avec 31 joueurs dont 18 « Bois Noirs », deux équipes U15, avec 41 licences dont 19 « Bois Noirs », et la nouveauté, une équipe U15 féminine composée de 16 filles ultra-motivées...

L'équipe féminine évolue en D1, au plus haut niveau de la Loire, alors que les U15 et U18 posséderont chacun une équipe en D3 et une équipe en D4.



Football Club des Bois Noirs

Concernant les effectifs FC Bois Noirs, comme on peut le constater sur le tableau ci-dessous, ils repartent à la hausse, avec plus de 30 nouveaux joueurs cette saison contre une dizaine d'arrêts.

Evolution effectifs joueurs et dirigeants depuis la création du club :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Joueurs	135	130	149	133	154	137	145	114	121	141
Dirigeants	22	23	25	28	31	33	32	31	29	29
TOTAL	157	153	174	161	185	170	177	145	150	170

En catégorie U13, nous comptons cette saison, 34 licencié(e)s, ce qui nous a permis d'inscrire 3 équipes avec un effectif de qualité et de nombreuses victoires. Leurs deux entraînements par semaine, avec Antoine et Mélanie le mercredi puis Julien et Jérôme le vendredi, payent déjà et ne peuvent qu'être bénéfique au total épanouissement de nos jeunes.

Chez nos U11, c'est un peu la même chose avec un effectif de 33 licencié(e)s, ils ont commencé cette année les 2 entraînements par semaine avec Nicolas et Alain. Les 3 équipes inscrites ont de quoi faire trembler de nombreux clubs, surtout dans le secteur Roannais où les deuxième année cartonnent en ce début de saison.

Les nombreuses arrivées ont servi essentiellement à étoffer la catégorie U9, qui compte cette saison 25 licenciés, partagés en 4 équipes, 2 sur le secteur Plaine du Forez et 2 autres secteur Roannais. Tous apprécient les entraînements du mercredi dirigés par notre fidèle André à St Just en Chevalet et par Antoine à Noirétable.

Et enfin les petits nouveaux, les U7 au nombre de 14 pour former 3 équipes (un record pour cette catégorie) découvrent le ballon sous la houlette de Michel à St Just en Chevalet et avec Yann et Remi à Noirétable. Au moins deux U6 devraient nous rejoindre au mois de janvier.

Manifestations à venir :

Dimanche 12 janvier : LOTO du FCBN à la salle des fêtes de Noirétable.

Courant avril : sortie à un match de l'ASSE.

Avril – mai : TRIPES du FCBN pour l'organisation d'une sortie U15 et U18.

Samedi 6 juin : TOURNOI U7-U9 au stade de St Julien la Vêtre.

Samedi 13 juin : TOURNOI U11-U13 au stade de Noirétable.

De plus en cette année 2020, le FOOTBALL CLUB DES BOIS NOIRS fêtera ses 10ans d'existence, une raison pour organiser une belle journée autour du ballon rond. La date reste encore à fixer.

Composition du bureau :

Président : VIAL Alexandre

Secrétaire : MEUNIER Florent

Trésorier : BONJEAN Thierry

Vices présidents : BOYER Lionel, DESCHIZEAU Daniel,
SOULAGE Éric et THIERY Gérald

(nous aurons une pensée pour Greg qui aura été notre vice-président pour une trop courte durée cette année)

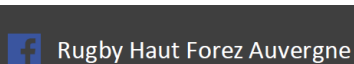
Trésorier adjoint : MALLET Julien

Educateur Fédéral : GARRIVIER Samuel

Membres : ALLARD Christophe, CACCIA David, COHAS Jérôme,
LALLEMENT Mickael, LOUP Thierry, PEIGNAUD Guillaume,
THOMAS Emmanuel, TRAVARD Cédric



Rugby du Haut-Forez Auvergne



SAISON 2019-2020



par Jean Pierre Delacre

Respect - Combativité - Travail - Humilité - Plaisir

Le Rugby n'est pas un sport comme les autres, c'est un sport de combat collectif par excellence, fait de contacts et d'évitements. Il doit reposer sur des valeurs essentielles, telles la solidarité, le respect et l'abnégation. L'adhésion des joueurs à ces valeurs est primordiale et indispensable avant, pendant et après le jeu.

L'école de rugby doit permettre à chaque enfant, fille et garçon, qui la fréquente de prendre du **PLAISIR**, de s'épanouir, de grandir et de s'engager au sein d'une vie de groupe. Soudés dans la victoire comme dans la défaite, courageux, fiers et humbles, les joueurs vivront des moments forts. Tel est le sens de notre slogan **ECOLE DE RUGBY, ECOLE DE LA VIE**.

Le Rugby Haut-Forez Auvergne définit la politique sportive de son école en accord avec son projet **sportif et pédagogique**. Il met en œuvre les moyens nécessaires à sa réalisation grâce à la commission technique de l'EDR. Le comportement et l'esprit du Club sont parties intégrantes de son projet.

Votre enfant est accueilli dans une structure adaptée. Il est pris en charge par des éducateurs diplômés ou en cours de formation pour l'apprentissage et le perfectionnement du rugby en regard de son âge et de son niveau. Ses participations aux entraînements, aux matchs et tournois, ainsi qu'aux diverses animations, lui apprennent **le respect des règles et de l'éthique**.

Le Rugby Haut-Forez Auvergne vous assure de tout l'engagement de l'ensemble du club pour l'amélioration continue de la prise en charge de votre enfant.

Le Rugby Haut-Forez Auvergne voulait vous témoigner sa gratitude pour le soutien que vous apportez à l'association. Au vu de la conjoncture actuelle, vous n'êtes pas sans savoir les difficultés comme chacun que nous rencontrons tous les jours, et même si la passion reste intacte, aujourd'hui faire vivre une association est devenu un vrai parcours du combattant.

Remerciements aux communes de Les Salles, Noirétable, La Tuilière, commerçants, artisans, supporters, sponsors... **SANS VOUS**, notre association n'existerait pas! **L'équipe RHF**

Ecole de Rugby du Haut-Forez / Rugby à V



www.rugby-haut-forez.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT



Rugby Haut Forez Auvergne



jpdelacre.rhf@gmail.com



06 42 90 35 93



Entraînements au stade Les Mégalithes à La Tuilière:

EDR: Les Mercredis et Vendredis de 18h à 19h30

Rugby à V: Les Mardis et Vendredis de 19h à 20h30



COMING SOON: **Soirée St Patrick le samedi 22 mars 2020**



524 vététistes pour la 18^{ème} BOIS NOIRS OXYGENE

Dimanche 30 juin s'est déroulée la randonnée VTT « Bois Noirs Oxygène ! ».

Avec l'alerte à la canicule, les organisateurs ont repensé tous les circuits la semaine précédente pour proposer plusieurs solutions à tous les vététistes quel que soit le parcours choisi pour réduire la distance en cas de fatigue ou de coup de chaud.

Pour sa 18^{ème} édition, 524 vététistes se sont retrouvés à la salle des fêtes de SAINT JUST EN CHEVALET dès 6h15 du matin. Les responsables de l'organisation avaient avancé les horaires d'inscription à 6h30 pour permettre aux vététistes de rouler le plus possible avec la fraîcheur du matin.

Les bénévoles de l'Espace et du VTT club des Bois Noirs avaient fait les choses en grand avec 6 parcours de randonnée de 10km à 100km ainsi qu'un parcours d'ENDURO avec 7 spéciales réparties sur un parcours de 40km.

Toutes les personnes positionnées sur les ravitaillements se sont employées pour qu'il ne manque jamais d'eau pour tous les vététistes. Plus de 1100 litres d'eau ont été distribués sur l'ensemble de la journée.

Le dernier dimanche de juin est maintenant une date incontournable parmi les événements sportifs de la région. La BNO, labellisée RANDOS D'OR pour la 6^{ème} année consécutive a accueilli des sportifs venus de plus de 27 départements de France.

A l'arrivée, l'équipe du Crédit Mutuel de Saint Just en Chevalet et Noirétable avec Jérôme, gérant du magasin PASSION VELO à Thiers ont proposé gratuitement toute la journée des essais de VTC et VTT électrique.

C'est vers 17h30 que les derniers vététistes du 100km sont arrivés en nous gratifiant de quelques roues arrière sous les applaudissements des personnes présentes.

Il a fallu mobiliser 78 bénévoles pour que cette journée soit une réussite. A l'unanimité, les vététistes sont repartis ravis de l'accueil qui leur a été réservé, de la qualité des ravitaillements et des circuits proposés avec aucun incident à signaler sur la journée.

Pour le président Alain Chapot, c'est encore une belle réussite pour cette édition 2019.

Il vous donne rendez-vous le 28 juin 2020 pour la prochaine édition qui se déroulera au départ de la commune de ST REMY sur DUROLE.

Contrôle annuel 2018 de l'Espace VTT par la Fédération Française de Cyclisme :

Cette année, Aurélien Poyet s'est fait remplacer par VOLDIOIRE Anthony. Il est venu le 12 septembre et il a contrôlé le départ et les circuits N°12 et 13 de NOIRETABLE et ensuite il est venu à CHAUSSETERRE vérifier le départ et contrôler le circuit N°18.

Il ne connaissait pas les circuits de l'Espace et il est parti dans les conditions d'un touriste sans carte et sans tracé GPS. **Il nous a félicité pour le balisage qu'il a trouvé parfait. Nous remercions les communes et communautés de communes pour l'excellent travail réalisé pour le suivi du balisage des circuits.** Rien à dire sur les deux points de départ. **Le LABEL FFC est reconduit pour l'année 2020.**

Nous avons ensuite exposé nos projets d'agrandissements qu'il a apprécié. Pas de nouvelle sur le projet de classer les sites FFC sur le modèle des campings avec des étoiles ou autre qui mettraient en évidence les sites bien balisés avec des prestations de qualité en compléments des circuits VTT.

Extension de l'Espace VTT

1) Base de Loisir d'ILOA : Le nouveau départ de Thiers est validé avec quatre nouveaux circuits dont un qui rejoindra le plan d'eau de St Rémy sur Durolle.

Nous proposerons :

- 1 Circuit « vert » 11km avec 52m de D+ pour un public familial
- 1 Circuit « bleu » 24km avec 482m de D + pour sportif occasionnel et les enfants à partir de 10 ans
- 1 Circuit « rouge » 34km avec 770m de D+ pour sportifs réguliers
- 1 Circuit noir de 44km avec 1170m pour sportif confirmé avec passage au plan d'eau de St Rémy.



Espace VTT & VTT Club des Bois Noirs

2) La Loge des Gardes et à la Verrerie : ces deux nouveaux départs sont validés avec Vichy Communauté. Nous allons créer 6 nouveaux circuits

- 3 circuits à la Loge des Gardes
- 3 circuits à la Verrerie
- 1 circuit qui rejoindra les départs de La Loge des Gardes, de LAVOINE et de la Verrerie
- 1 liaison entre le départ de LAVOINE et le départ de St Rémy sur Durolle

3) Chalmazel Le col de la Loge, et Le Col du Béal : Ces trois nouveaux départs sont encore à valider avec Loire Forez, nous devrions proposer 10 nouveaux circuits.

- 5 circuits au départ de la station de Chalmazel
- 5 Circuits au départ du Col de la Loge
- 4 circuits au départ du Col du Béal

Une fois ce travail terminé, il faudra changer les panoramiques des 30 points de départ de l'Espace et lancer la création d'un nouveau Topo -Guide.

L'Espace proposera 60 circuits pour tous niveaux avec plus de 1300kmn de chemins labélisés par la Fédération Française de Cyclisme.

VTT CLUB DES BOIS NOIRS

Dans l'une des plus vieilles forêts d'Europe, le VTT Club des Bois Noirs a trouvé son terrain de jeu idéal qui passionne tous ses membres.

Créé depuis 1991, nous comptons aujourd'hui plus de 40 licenciés dont de nombreux jeunes.

Les activités du club sont multiples et les objectifs principaux restent inchangés. *Favoriser les sorties VTT en groupe afin de partager la connaissance de nos chemins dans la bonne humeur.* Nous roulons habituellement ensemble tous les dimanches matins sur les départs de l'Espace VTT-FFC.

ECOLE VTT

L'école VTT du club des Bois Noirs existe depuis 2002. Elle est composée de 4 moniteurs diplômés bénévoles et 17 enfants dont les âges varient de 7 à 16 ans.

Nous organisons des sorties accompagnées sous forme de groupes de niveaux tous les samedis après-midi de 14h00 à 16h30 au départ des communes membres de l'Espace VTT-FFC du « Massif des Bois Noirs ».

Plusieurs ateliers sont mis en place en cours de saison :

- Randonnée, les enfants parcourent les sentiers balisés composant l'Espace VTT-FFC du Massif des Bois Noirs sur des parcours allant de 10km à 25 km.
- Descente VTT, parcours descendant composé d'obstacles, il faut rouler vite, et bien ! Gare à la chute !
- Trial, il s'agit de parcours de maniabilité de déplacement en espace réduit ainsi que des franchissements
- Sécurité routière, il est important de pouvoir se déplacer avec les autres utilisateurs en milieu urbain.
- Orientation, recherches de balises avec lecture sur carte IGN indiquant les positions de ces dernières

La pratique du VTT est principalement sous forme « loisir » toutefois, le club est amené à participer à certaines compétitions en Région Auvergne Rhône Alpes.

Les dates à retenir : Le 27 et 28 juin 2020: Rando VTT « BOIS NOIRS OXYGENE ! » au plan d'eau de St Rémy sur Durolle

Renseignements / infos : www.boisnoirs.fr



Basket Club

par Charlotte Fournial

La saison est lancée pour le Basket Club Noirétable. Cette année, 7 équipes ont été engagées en championnat (U9, 2 U11, U13, U15, U18 et DF4). Elles sont accompagnées par des loisirs qui jouent leurs matchs en semaine ainsi que des babys.

Les entraînements se déroulent le lundi pour le U15, le mardi pour les U13, le mercredi pour les babys et U9 puis les U18 et seniors et le vendredi pour les U11 puis la DF4. Pour la deuxième phase, à la suite d'une baisse d'effectif, les U18 fusionneront avec les U20 qui, elles, évoluent actuellement avec la DF4. Nous espérons la montée en D1 des U15 et en D2 des U13.

Concernant les manifestations, le bureau a pris la décision de remplacer la soirée dansante par une tripe qui entre mieux dans le cadre familial de nos licenciés. Elle aura lieu le 26 avril 2020. La traditionnelle vente de brioches est quant à elle maintenue et planifiée le 21 et 22 février 2020. Enfin, le club a lancé une vente de chocolats de Noël dans le cadre d'un projet scolaire de Laurie Couhard. Cette manifestation fût une réussite et nous félicitons Lylou Chabrier qui s'avère être la meilleure vendeuse. Cette année, le club a pour projet de faire faire des survêtements pour chacun de ses membres et souhaite renouveler une partie de ses jeux de maillots.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des entraînements, des matchs et des arbitrages avec cette année 5 recrues à l'arbitrage qui participent à des formations : Clara Bessaie, Jeanne-Lucie Faye, Yaelle Gandon, Norah Marchand et Sarah Thien. Merci aux parents pour la bonne tenue des buvettes, essentielles au club.

Bureau du basket :

Présidente : Fournial Charlotte,

Vice : Berthet Carène

Trésorière : Arthaud Pauline,

Vice : Cellier Justine

Secrétaire : Arthaud Ghislaine,

Vice : Dumas Valérie



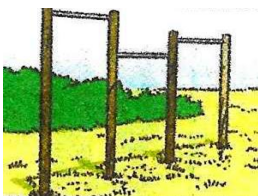
Projet d'un Parcours Sportif à Les Salles

Par Guy Farget

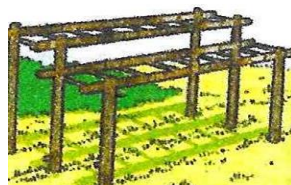
Pour entretenir sa condition physique, pour se dépasser, pour se sentir bien physiquement et mentalement, il est très bénéfique de pratiquer un sport au quotidien.

Devant l'impact touristique grandissant du Site de La Plagnette et de l'attrait de la population pour se maintenir en bonne condition physique, il semble important de développer un parcours d'ensemble d'activités de plein-air dans le cadre naturel de la commune. Faire une activité sportive est devenue une véritable tendance, voir un mode de vie. Un projet dans ce sens est en cours d'élaboration. Profiter du site du Stade des Bataillouses, d'un accès facile, bénéficiant d'un vaste parking, de la toute nouvelle implantation du City-Stade et départ d'un voie à faible trafic, jusqu'au Site de La Plagnette,

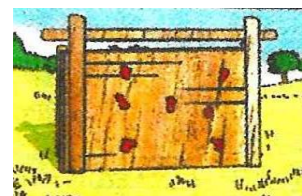
La composition serait: Parcours mesuré, du stade à La Plagnette, Un passage de récupération, neutre, au carrefour traversée Route du Lac. Puis autour de l'étang de La Plagnette, parcours de santé avec positionnement de 10 ateliers. l'ensemble du parcours mesurant...3500m. Ce sera Gratuit, ouvert à toutes et tous, la mise en place devrait se faire au printemps 2020.



Barre fixe 3 barres



Echelle de suspension



Mur d'escalade 2 faces

La Société de Chasse

par Ludovic Meunier

Voici encore une année qui est passée très vite avec beaucoup d'investissements de la part de nos sociétaires.

L'ensemble de nos adhérents se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux ainsi qu'une bonne et heureuse année à vous tous.

Pour cette saison cynégétique, notre nombre d'adhérents est stable avec 43 chasseurs et une chasse accompagnée. Un nouveau chasseur de la commune est entré dans notre association, Sébastien Ponson.

En ce qui concerne le bureau, il est composé des membres suivants :

Président : Ludovic MEUNIER

Vice-Président : Pascal MICHALET

Trésorier : Jean-David SELSELET

Secrétaire : Henry PEURIERE

Membres actifs : Guy MEUNIER, Bernard OSSEDAT, Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON

Pour ce qui est du grand gibier, les populations sont stables et, à ce jour, nous avons prélevé 16 sangliers. Le seul regret reste la baisse du petit gibier.

Cette année restera, pour nos adhérents, une année qui leur a demandée beaucoup d'implications et j'en profite pour les remercier de nouveau chaleureusement.

Effectivement, nous avons organisé, en Mars 2019, avec l'ACCA de Cervières et l'ACCA de Noirétable, la finale régionale sur sangliers qui a été un réel succès, avec énormément de monde. Cela a demandé près d'une semaine de travail.

Ensuite, au mois d'Avril, notre traditionnelle tripe avec 616 cartes vendues pour ce grand moment de convivialité.

En Juin, nous avons procédé à l'achat de la Maison de la Chasse ; cette année correspondait à ses 20 ans. Dans le mois de Juillet, nous en avons profité pour réunir les adhérents, les associations de la commune, la municipalité et la famille du fondateur de ce lieu si important pour notre association : la famille OSSEDAT. Nous nous sommes retrouvés autour d'un repas où tout le monde a pu passer une agréable et conviviale journée.

Ensuite, il y a eu la 16 édition de notre marche, le 14 juillet, qui a accueilli 712 marcheurs. Ces derniers ont pu apprécier la diversité et la beauté de notre commune.

Pour 2020, nous reconduirons simplement :

→ La tripe, le dimanche 5 avril

→ La 17^{ème} marche de la bouillie, le mardi 14 juillet





Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

par Alain Aubret

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

La chasse dans la Loire

- 10 500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

La Fédération

- 15 administrateurs
- 18 salariés

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées : ☎ 04-77-36-41-74

Invitations

- Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE »

○ Le 1^{er} samedi de mars

Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr

- Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse »

○ Le 3^{ème} dimanche d'octobre

Site internet : www.fdc42.fr

- Découverte des étangs foréziens

Site internet : www.maisondesetangsduforez.com

- Découverte de la Gravière aux Oiseaux

Site internet : www.aggloroanne.fr/tourisme-et-loisirs/les-gravieres/graviere-aux-oiseaux-328.html

Le Comité des Fêtes

par Maxime Ossedat

Chers Sallardes et Sallards, une nouvelle année s'achève pour notre comité. Au sein de l'association, 17 membres s'activent pour animer la commune. L'effectif est stable avec deux départs, celui de Léa Brunet et d'Émilie Chat après 4 ans au comité. On les remercie vivement pour leur action concrète dans les manifestations. Et nous avons hâte de les recroiser au plus vite. Deux nouvelles arrivées avec Lisa Couavoux et Loélia Mosnier. C'est Kévin Duroux qui est devenu trésorier adjoint et Mylène Faye a rejoint le bureau.

Ce dernier se compose donc comme suit :

Président : Florent Meunier ;

Vice-président : Aurélien Allard ;

Trésorier : Quentin Ossedat ;

Trésorier adjoint : Kévin Duroux ;

Secrétaire : Maxime Ossedat ;

Secrétaire adjointe : Élodie Barges ;

Membre du bureau : Mylène Faye.



Les manifestations ont débuté le **samedi 23 Février** par le **loto**. Marie-Claire, Élodie et Maxime, vêtus aux couleurs du Maroc ont proposé un voyage, pour deux personnes, remporté par Karine Marin. Étaient à gagner également, un écran plat, quatre places de spectacle et un robot de cuisine. La salle était comble et ce fut un premier grand succès pour cette année 2019. Nous remercions donc tous les participants qui se sont déplacés ce soir-là, pour le premier loto dans la salle rénovée. En 2020, la date choisie est tout un symbole : le **29 février** ! Puisse cela vous porter chance !

Les membres du comité se sont réunis le **vendredi 1^{er} mars** pour un **repas au restaurant** de La Plagnette. L'occasion de discuter dans une franche camaraderie, autour d'une bonne bouffe.

Tous les deux ans, nous proposons une journée, plutôt axée pour les enfants et ce fut le Pal qui fut choisi comme destination le **samedi 25 mai**. Cependant, il n'y avait pas que des enfants à cette sortie qui restera dans les mémoires. Ce n'était pas loin de **100 personnes** qui ont participé à cette journée, dont une partie du coût financier a été prise en charge par le comité. Il a fallu deux cars pour transporter tout ce beau monde au parc d'attraction et animalier. Un super souvenir pour remercier les habitants et les extérieurs qui s'investissent lors des manifestations que l'on propose. En 2020, nous organisons un voyage sur deux jours. Vous recevrez un document d'information.

Puis le **6 et 7 Juillet**, ce fut le moment de la **grande fête du village**, qui est le week-end phare de notre association. Le **samedi 29 juin**, les membres se sont rendus dans vos logis pour porter la traditionnelle **brioche** ; l'accueil est toujours aussi généreux. La semaine suivante, le **concours de pétanque** a ouvert les hostilités. Nous proposons barbecue durant tout l'après-midi, sous un temps plutôt orageux. Néanmoins, 44 doublettes se sont affrontées. Vivien Dallery et Jean Yves Fournit ont remporté le tournoi. Les **festivités** se sont poursuivies dans le bourg dès 19h30 au son des Sibaritas de la Calle. Puis la fanfare de Saint-Germain-Laval a guidé les enfants lors de la **retraite aux flambeaux** qui s'est clôturée par le **feu d'artifice** de la municipalité. Enfin, le **bal gratuit** avec Adrenaline a terminé cette belle soirée jusque tard dans la nuit.

Le dimanche matin, les plus téméraires étaient debout dès potron-minet pour installer les **brocanteurs**. Innovation, des **producteurs locaux** étaient également présents pour vendre leurs produits. Vers 11h30, les habitants ont partagé le **vin d'honneur** de la municipalité sur le parvis de l'église. Puis les convives se sont dirigés vers la salle de fêtes où furent servis **250 paellas**. La Band'Ana63 a mis l'ambiance. Les derniers n'avaient pas fini de manger quand la troupe de Paris Spectacles a entamé les premiers airs de **La Tournée des Légendes**. Un public chaleureux a repris en chœur toutes les chansons de la première partie. À l'entracte, ce fut l'occasion pour Nolan Meunier et ses Claudettes d'imiter Claude François. Le dimanche s'est poursuivi avec le concert où certains ont dansé. Les attractions foraines et les buvettes ont permis à chacun de passer un bon week-end !

Le Comité des Fêtes

Nos manifestations ont pris fin avec la **Fête de la Bière, le samedi 12 octobre**. Pour la deuxième année, un groupe de musique est venu agrémenter le début de soirée. C'est **Bring me the butter** de Celles-sur-Durolle qui a chauffé la salle. Le groupe fut très apprécié, par tous les publics d'âge différent. Les réjouissances se sont poursuivies avec la sono Adrénaline. Les convives, au nombre de 180, ont pu déguster le repas dont la choucroute garnie et l'accompagner de bière pression traditionnelle mais aussi de brasserie local (Saint-Germain-Laval). Au total, 400 personnes furent réunies pour ce grand cru de la Fête de la Bière qui séduit à nouveau. Vivement l'année prochaine !

Le Comité a finalement récompensé ses membres et leur offrant une soirée haute en couleurs le **samedi 2 novembre au cabaret de Renaïson** : repas, spectacle, musique, danse, chant, humour ... Le cocktail parfait d'une soirée réussie et d'une formidable année pour le comité. Nous sommes ravis de nous investir dans l'association et c'est très gratifiant quand les manifestations rencontrent du succès. Alors merci encore aux membres et à tous ceux qui rendent possible ces bons moments de convivialité.

Mais les bonnes nouvelles ne sont pas terminées : l'année 2020 se profile. Et c'est une grande année qui se prépare :

- Samedi 29 février (jour de chance !) : Loto
- Mai : un voyage
- Samedi 4 et dimanche 5 juillet : Fête Patronale avec de grandes surprises en prévision : on travaille dès maintenant pour vous proposer une 45^{ème} édition du tonnerre
- Samedi 3 octobre : Fête de la Bière

Enfin, nous ne le dirons jamais assez, mais tous ceux qui sont motivés pour participer à l'animation du village sont les bienvenus. Car c'est bien ce qui nous manque le plus, des bras ! L'ambiance est sympathique et la bonne humeur, générale. Une réunion de rentrée aura lieu **en janvier**, à 20h30 à la salle de réunion. Venez chercher votre carte d'adhérent. Elle est gratuite la première année.

Les membres du **comité des fêtes** vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour **l'année 2020**.



Sortie au Pal



Fête au village



Cloclo et son équipe



Loto bondé



Pétanque



Loto

Sur les traces du laboureur Antoine GOUBIER (1604- 1677) ancêtre des familles PEURIERE qui vivait aux Chazelets au 17^{ème} siècle.

Le 28 septembre, notre commune a fait l'objet d'une animation particulière.

En effet l'artiste Agathe Simon s'est déplacée avec une équipe d'une vingtaine de personnes pour réaliser une séquence de son projet artistique intitulé " Trilogie de la Terre". Ce projet embarque des artistes, mais aussi des chercheurs et des étudiants de l'Université de Cergy-Pontoise, de l' Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy et du CNRS. L'objectif est de mettre en relief la vie de 5 personnes anonymes du passé sur chacun des cinq continents.

Agathe Simon a choisi pour la partie Europe, la vie de son ancêtre Antoine Goubier qui vivait aux Chazelets aux alentours de l'année 1600.

Une exposition, une publication, un film, des photos et des colloques matérialiseront l'œuvre qui devrait s'achever d'ici une année.

La partie filmée s'est déroulée à la Bâtie d'Urfé, aux Chazelets et dans le souterrain du Presbytère.

Une conférence sur la travail en cours a réuni samedi après midi une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes.

Le soir, c'est aux Chazelets que se déroulait la séquence "Festin en l'honneur d'Antoine Goubier". Le hameau des Chazelets était donc en fête puisque près de 80 personnes avaient répondu à l'appel de l'artiste. L'évènement a été entièrement filmé par une équipe au sol et par un drone.

Après un défilé aux flambeaux, un repas convivial a réuni les convives jusqu'à une heure tardive dans une ambiance chaleureuse. Chaque invité avait apporté un plat qui aurait fait plaisir à Antoine Goubier. Le tout s'est déroulé dans la cour de la maison de M. et Mme Thollot où il vécut il y a maintenant 400 ans.

Le 29 septembre, certaines séquences ont été filmées dans le souterrain du Presbytère avec la participation de membres de l'équipe parisienne et d'enfants de la commune.

L'ensemble de l'évènement fera l'objet d'une restitution par l'artiste auprès de la population des Salles d'ici un an. Le film réalisé sera projeté et les habitants de la commune qui ont participé à l'œuvre seront invités à apporter leurs témoignages.



Les Concerts de Vollore

Par Pascal Reynaud



Premier Festival de musique créé en 1978 dans le Puy-de-Dôme et 2^{ème} Festival de musique créé en Auvergne après le Festival de la Chaise-Dieu en 1966, le Festival « Les Concerts de Vollore » fait partie aujourd'hui des plus anciens festivals organisés dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque année, les Concerts de Vollore relèvent des défis à savoir d'organiser des concerts de qualité, de mettre en valeur le patrimoine architectural local et de faire découvrir en milieu rural la musique au plus grand nombre (notamment auprès des jeunes publics dont tous les concerts sont gratuits pour les moins de 18 ans) grâce à une programmation variée et renouvelée.

La **43^{ème} saison estivale** se déroulera du **Dimanche 5 juillet au Dimanche 26 juillet 2020** avec au programme **15 concerts** répartis dans **15 lieux** (château, église, salle des fêtes) du Pays de Courpière (Vollore-Montagne, Vollore-Ville ...) et de la Montagne Thiernoise (Arconsat, Chabreloche, Viscomtat, Saint-Rémy-sur-Durolle, Thiers ...).

Plus de **90 artistes** seront accueillis l'été prochain avec des têtes d'affiches et des artistes internationaux dans tous les domaines musicaux : **Classique, Jazz & Musique du Monde**.

Grâce au concours de leurs partenaires publics et privés et de la volonté politique des communes, les Concerts de Vollore se développent en organisant **depuis 5 ans** en plus des 15 concerts de la saison estivale « **L'autre Saison** » qui présente **5 concerts** (concert d'automne, concert d'hiver, grands concerts symphoniques, concerts pédagogiques avec les élèves des écoles primaires et des collèges) soit **20 concerts** organisés par an.

En étendant peu à peu leur territoire, les Concerts de Vollore affirment leur présence et leur volonté d'être un acteur au service du développement culturel.

Parmi les nouveautés de la 43^{ème} saison estivale, la commune Les Salles aura le plaisir d'accueillir pour la première fois un concert qui aura lieu le **Jeudi 9 juillet 2020 à 20 h 30 à l'Eglise Saint-Pierre des Salles** organisé en partenariat avec l'association « Les Concerts de Vollore ».

C'est avec grand plaisir que les Concerts de Vollore ont répondu favorablement à l'invitation de la commune Les Salles afin de tisser des liens et de partager tous ensemble une soirée musicale inédite au sein de la Grande Région Auvergne-Rhône-Alpes !

A soirée musicale inédite, programme musical inédit !

Pour cette occasion toute particulière, Bruno Chanel, Président & Directeur artistique des Concerts de Vollore, a choisi un programme musical tout à fait inédit qui marquera la rencontre entre la violoniste soliste internationale **Sarah Nemtanu** (1^{er} violon solo de l'Orchestre National de France à Paris - 1^{er} Prix Maurice Ravel en 1998 - 3^{ème} Prix du Concours international Stradivarius en 2001) et la voix chaleureuse de **Noëmi Waysfeld** (3 CD enregistrés en russe, en yiddish & en français) et le mariage de leurs deux univers musicaux respectifs à savoir la musique classique et les chants de l'Europe de l'Est.

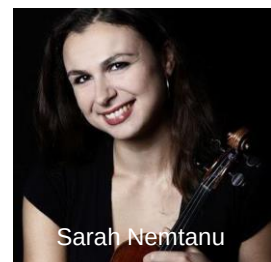
TARIFS :

Place numérotée : Plein tarif : 20 € - Tarif réduit* : 15 €

Place non numérotée : Plein tarif : 15 € - Tarif réduit* : 10 €

*Tarif réduit : RSA, demandeur d'emploi, moins de 26 ans, MGEN

Gratuit pour les moins de 18 ans



Sarah Nemtanu



Noëmi Waysfeld

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS :

www.concertsdevollore.fr - Paiement sécurisé en ligne

ou Offices de Tourisme 04 73 80 65 65 / 04 73 51 20 27

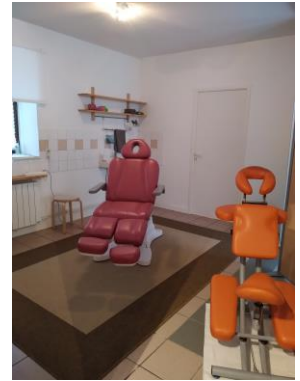
ou Vente de billets à l'entrée du concert dans la mesure des places disponibles

Elodie Kapouyan- Kinésithérapeute

Pouvez-vous vous présenter? Quel est votre parcours ?

Je m'appelle Elodie Kapouyan, 36 ans. Installée depuis peu sur les Salles dans le cabinet de Kinésithérapie, mon parcours est très varié. Je suis dans la région depuis 5 ans où j'ai travaillé aussi bien à l'hôpital local de Boën qu'en soins à domicile. Diplômée depuis 2006, j'ai exercé dans l'Ain, et le Rhône, en cabinet, mais aussi en hôpital, en neurologie, gériatrie, néonatalogie et polyhandicap.

Je suis arrivée dans la région par hasard, et suis installée à Champoly où nous rénovons une ancienne ferme.



Pourquoi vous êtes-vous installée sur Les Salles ?

Une opportunité! Le départ de Mr Chan-Ti-Kiong a précipité mon installation en cabinet. J'exerçais uniquement en soins à domicile, mais je souhaitais un cabinet près de chez moi pour diversifier mes prises en charge. Je n'avais pas prévu de m'installer si tôt, mais la qualité des locaux, le cadre agréable et la proximité de mon domicile m'ont décidée.

Qu'aimez-vous dans votre activité, votre métier ? et le moins ?

J'aime mon métier : aider des personnes âgées à rester chez elle, soulager des douleurs chroniques et proposer une rééducation qui prenne en compte la globalité du patient. J'aime le contact avec les patients et l'alternance entre le cabinet et le domicile. La difficulté est d'accepter de ne pas pouvoir aider tout le monde, faute de temps.

Quel regard portez-vous sur notre commune ?

Je découvre progressivement Les Salles où je viens surtout pour travailler. Le village est très bien entretenu. La gentillesse de l'équipe qui m'a accueillie pour la reprise du cabinet et la qualité des locaux m'ont conquise.

Dimitri Monat – Maraîcher Bio

Pouvez vous vous présenter ?

Dimitri Monat, 36 ans, enfant du pays, installé en tant que maraîcher bio à Chausseterre depuis 1 an.

Je suis Titulaire d'un bac Agronomie Environnement puis formé aux métiers de l'Eau, je suis revenu à mes premières valeurs: la terre.



Pourquoi vous êtes vous installé sur Les Salles ?

Je propose un marché tous les vendredis de 17h à 19h de mars à novembre puis un dépôt de paniers de légumes personnalisés de 17h à 17h30 l'hiver devant "chez Goyon" afin de proposer un complément aux produits vendus à la boucherie.

Qu'aimez vous dans votre activité, votre métier ? et le moins ?

J'aime les relations humaines, être au contact des éléments: la terre, l'eau, le soleil (quand il est là) et le bon air du Haut Forez. Une de mes préoccupations est aussi de permettre l'accès à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. Ce que j'aime le moins dans mon travail est d'arracher les plants en fin de culture !

Quel regard portez vous sur notre commune ?

Les Salles est un lieu de passage incontournable sur le territoire. C'est une commune dynamique.

Faisons connaissance

Coralie Savattez – Taxi

Qui êtes vous ? Je m'appelle Coralie Savattez, j'ai 34 ans. Originaire des Salles, j'habite sur la commune avec mon conjoint et nos 2 enfants. En 2011 j'ai passé mon certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi et débuté mon métier en tant que salariée. En 2015 je me suis installée à mon compte. Et cette année, j'ai ramené le siège social de ma société sur notre commune.



Pourquoi vous êtes-vous installé sur Les Salles ? Je me suis installée aux Salles car l'essentiel de ma clientèle se trouve sur la commune et les communes avoisinantes. A mon installation les gens m'ont fait confiance et donné la possibilité de croire au défi que je m'étais lancée...je voudrais d'ailleurs les en remercier aujourd'hui.

Qu'aimez-vous dans votre activité, votre métier ? et le moins ? Ce que j'aime dans mon métier, c'est l'échange avec les gens. Je transporte des personnes de tous les âges (0 à 100 ans et plus), nos conversations sont diverses, variées et très enrichissantes. Comme l'essentielle de mes courses se font dans le cadre de transports pour raison médicale (hospitalisation, radiothérapie, chimiothérapie, consultation et examens diverses, dialyse, etc...) au cour de nos voyages, il se crée une forme de relation de confiance, d'attachement. Le service que je leur propose..., ils me le rendent bien. Ma profession demande de la disponibilité. Elle est semée d'imprévus (on sait à quelle heure on attaque la journée mais jamais à quelle heure on la termine). Je ne vois pas cela comme un inconvénient car les journées se suivent mais ne se ressemblent jamais. Mais il faut aimer l'inattendu, être bien organisé et surtout avoir une famille qui vous soutienne.

Quel regard portez-vous sur notre commune ? Les Salles est mon village natal, j'y suis donc attachée, dur d'être objective ! Mais je pense que c'est une commune attractive (très bien desservie aujourd'hui avec l'autoroute), dynamique (par les associations, nos représentants, le RPI, etc...). C'est une commune vivante, paisible où l'on est bien.

Alexandre Guillemain- Shiatsu

Qui êtes vous ? Je m'appelle Alexandre Guillemain. Mon grand père d'origine stéphanoise avait une maison dans la commune et c'est donc grâce à lui que je connais la région depuis mon enfance. J'ai vécu la plus grande partie de ma vie dans les Alpes Maritimes. Installé depuis 2 ans aux Salles, j'ai décidé de lancer mon activité de shiatsu. Je pratique chez moi aux Salles et à domicile uniquement sur Rendez Vous au 06 29 35 33 32. Pour plus d'informations: tao-shiatsu.fr



Pourquoi avoir choisi cette activité ? J'ai découvert le shiatsu par le biais des arts martiaux. Certaines pratiques martiales enseignent les points vitaux et les méridiens afin de s'en servir en situation de combat. C'est comme ça que j'ai été initié à certains aspects de la médecine traditionnelle chinoise. Je me suis vite pris de passion pour cette discipline et en 2014 j'ai débuté une formation en shiatsu thérapeutique à Biot. C'est le même principe que l'acupuncture mais au lieu d'utiliser des aiguilles on travaille par pression des pouces principalement. On peut aussi utiliser la moxibustion. Le but est de rééquilibrer les énergies selon le principe Yin-Yang et des 5 éléments de la médecine chinoise afin que l'organisme puisse avoir un terrain énergétique optimal de fonctionnement et enclencher un processus de guérison.

Qu'aimez vous dans votre métier ? J'aime le fait d'abord de pouvoir exercer une pratique relevant d'une passion et de pouvoir soulager ou guérir des pathologies sans avoir recours à aucun médicament, uniquement par le toucher. La relation avec les patients est aussi très appréciable, certains deviennent des amis.

Quelles sont vos principales difficultés ? Se faire connaître

Que pensez vous de la commune ? C'est d'abord un très joli village bien entretenu et propre. Ensuite sa position géographique par rapports aux autres villages alentours ainsi que l'accès à l'autoroute est très appréciable.

Le bonheur est dans la Marche

Par Guy Farget

1 jour de sentier = 8 jours de santé

**La santé c'est ce qui sert à ne pas mourir
lorsque l'on est gravement malade ...**

La marche demeure l'activité physique la plus accessible, progressive et adaptable à chacun. A partir de 30mn par jour, la marche aide à lutter efficacement contre les maladies respiratoires, l'obésité, le diabète, l'humeur triste et la dépression. Quelle que soit votre condition physique vous en retirerez bénéfice. Depuis longtemps la marche a acquis une solide réputation de convivialité et s'apprécie sans modération.

Partez à la rencontre de curiosités cachées dans nos villages. Le choix est vaste et de qualité.

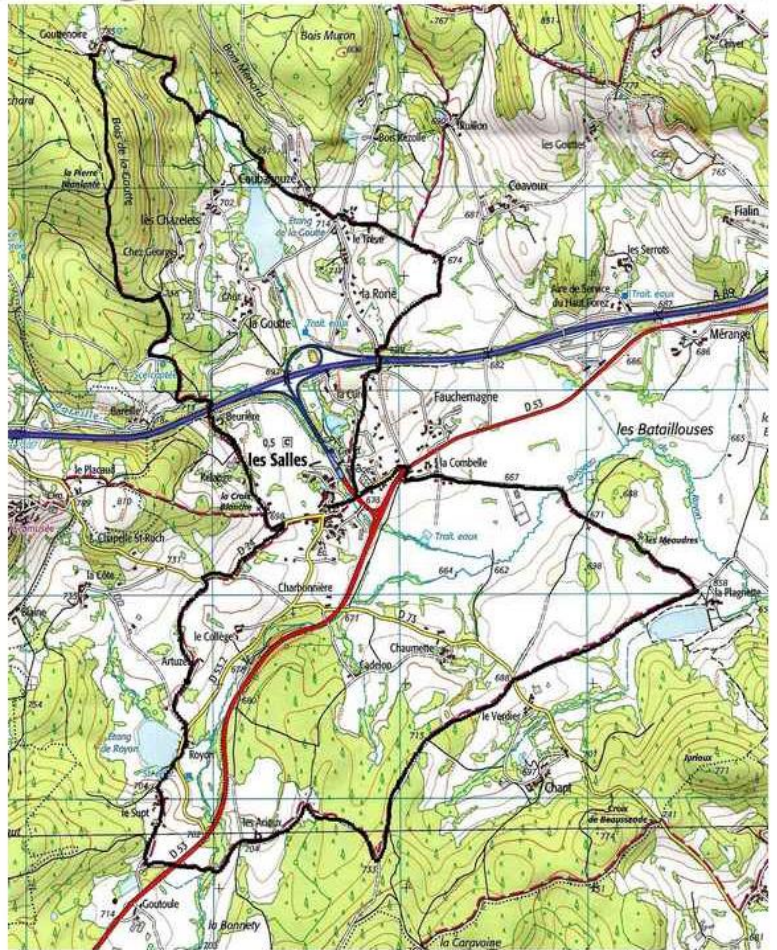
La vie ce n'est pas seulement respirer...
mais c'est aussi avoir le souffle coupé!

Et pour ne pas jouer les aventuriers....
nous vous offrons ces deux circuits balisés.
Alors....on marche !

Depart centre bourg "Les Salles" direction "La Cure" puis avant Coavoux , a gauche à la croix , remonter au Treyve, puis La Pique au bout de la piste , à droite , remonter jusqu'à Gouttenoire, prendre le deuxième chemin après la dernière maison, monter jusqu'à La Pierre Branlante de Les salles, puis à la patte d'oie, prendre à gauche et descendre jusqu'à la route , ne pas manquer le Tombeau de Mona , route, Beurière, Relange, La Croix Blanche , la route de Cervières, Rapeaux, puis plus loin à gauche, chemin d'Artuzet, Royon, monter à droite, Le Supt, traverser le village, descendre à l'étang de Goutoule, traverser la route, aller vers Les Arioux, passer la ferme, aller jusqu'au gros chataignier prendre a droite, passer l'ancien étang par la petite digue et monter dans le bois jusqu'à la piste, prendre à gauche, passer près du Verdier, traverser la route et aller jusqu'à La Plagnette. retour sur Les Salles par la piste du stade, Les Bataillouses, et le point de départ....
voilà, vous avez fait le tour complet ...17km, 377m denivelé positif marché environ 5 heures suivant votre forme...
fatigués, mais heureux !

parcours réalisable en VTT, ou en courant, prudence, mais pas de problème particulier mis à part la longueur, mais possibilité de faire en deux parties en stoppant après la Croix Blanche .

d'après circuit n°8 "Les étangs et les pierres " Les Salles"



mais pour que l'homme sache où il va
il faut qu'il sache d'où il vient....
alors préservons le patrimoine ,
et partageons les chemins.

1 km à pied....ça use, ça use....



1km à pied ..ça use, ça use....

A partir du centre du village de Les Salles ,direction de Cervières par la Croix Blanche , la Madone, Placaud prendre par la route , passer sur l'autoroute , puis la Croix du Frene la Loge Petel, prendre le chemin à droite, jusque la patte d'oie, en face, rejoindre la piste, prendre à droite, sur deux/trois cents metres, à gauche, plus loin panneau de stationnement interdit (!)

à gauche descendre , continuer en direction des Ronzières, après le hameau, prendre à droite , par la route jusqu'a Gouttenoire, prendre le chemin à gauche , descendre jusqu'a la piste et la garder jusqu'à La Pique, puis traverser le carrefour du Treyve , prendre à gauche, puis à droite descendre jusqu'à la croix, prendre à droite remonter jusque sur l'autoroute et descendre jusqu'au village . et voilà, une belle virée, avec des variantes possibles, (en orange) , de beaux points de vue,(les Monts du Forez les Monts du Lyonnais et beaucoup plus loin par temps clair) et peut etre meme, faire de belles rencontres....



pour bien randonner...
soyez prudents,
faites toujours connaitre
votre destination,
soyez prevoyant , sur la météo,
vos ravitaillements,
votre équipement.

Profitez de notre belle région.



Des renseignements sur de nombreux parcours balisés peuvent etre obtenus aux S.I de ST Just en Chevalet , Noiretable et à la F.F.R (Fédération Française de la Randonnée . Fr)

Histoire de la commune des Salles et de son Conseil Municipal

La commune de Les Salles et sa municipalité ont 230 ans cette année....

C'est en effet, le 14 décembre 1789, que l'Assemblée Nationale Constituante crée les communes françaises. 44 000 communes sont ainsi créées. La commune est définie pour constituer la plus petite division administrative en France.

Avant la Révolution, notre territoire était administré par deux circonscriptions administratives de base :

- La paroisse de Saint Pierre des Salles qui concernait le domaine religieux par l'administration du culte et la levée de la dîme. La paroisse regroupait la communauté des fidèles autour du curé, de l'église et du cimetière.
- La seigneurie de Cervières qui était la circonscription judiciaire et fiscale pour les impôts seigneuriaux et royaux.

La décision de l'Assemblée Nationale de créer les communes était "révolutionnaire" pour l'époque car elle jetait les bases d'un système d'administration complètement nouveau. Le territoire français fut ainsi divisé en départements, districts, cantons et communes. Toutes les communes eurent le même statut, avec un conseil municipal élu par les habitants et un maire. Une « maison commune », la mairie, devait être construite pour accueillir les réunions du conseil et l'administration municipale.

Trois ans plus tard, le 20 septembre 1792, le registre des naissances, des mariages et des décès tenu par le curé de la paroisse passa sous la responsabilité d'un officier public élu. Les prêtres durent remettre à la mairie leurs registres des baptêmes, des mariages et des sépultures (BMS) qui furent remplacés par des registres des naissances, mariages et décès (NMD) entre les mains des préposés municipaux.

Si la mise en place des premiers conseils municipaux s'appuyait sur un réel esprit démocratique, par la suite cette notion nouvelle de démocratie locale allaient inquiéter les différents régimes à la tête de l'Etat. Ceux-ci allaient passer leur temps à bricoler chacun à leur façon l'organisation initiale. Il fallu près d'un siècle pour que la démocratie communale trouve enfin sa place.

➔ En 1790 et 1791, les Conseils Municipaux étaient composés d'un maire, élu au suffrage direct, d'officiers municipaux élus également au suffrage direct (qui occupaient des fonctions proches de celles des adjoints actuels), de notables (l'équivalent des conseillers municipaux actuels) et d'un procureur de la commune. Ce dernier était chargé de défendre les intérêts de la collectivité auprès des tiers. Il participait aux débats mais seulement à titre consultatif. Le nombre des officiers et des notables était variable suivant l'importance de la commune. Seuls pouvaient voter les citoyens actifs, c'est à dire des hommes majeurs (la majorité était alors à vingt-cinq ans) qui payaient un impôt égal à au moins trois journées de salaire d'un ouvrier. Pour être élu dans l'assemblée municipale, il fallait payer un impôt au moins équivalent à dix jours de salaire d'un ouvrier. Les Conseils Municipaux étaient élus pour un an et il y a donc eu dans chaque commune deux assemblées successives que nous appellerons assemblées de 1790 et de 1791.

➔ A partir de 1792, on supprime l'obligation de payer l'impôt pour être électeur.

→ En 1794, on supprime les assemblées municipales des petites communes et on crée une administration municipale au niveau du canton. La commune de Les Salles en Cervières dépend alors du canton de Cervières (Noirétable ne deviendra canton qu'en 1809) Ce "conseil municipal cantonal " est composé d'un maire élu par l'ensemble des électeurs du canton et, pour chaque commune d'un agent municipal et d'un adjoint élus par les électeurs de chaque commune. L'administration élue est complétée par un commissaire désigné par le pouvoir central. L'âge minimal pour voter est abaissé à 21 ans, mais la nécessité de payer un impôt pour pouvoir voter est rétablie.

→ Entre 1799 et 1814, on rend aux petites communes rurales leur maire et leur municipalité. Mais c'en est fini de la période démocratique de la Révolution. Le maire et les membres du conseil municipal sont choisis par le préfet. Le maire et l'adjoint sont soumis à un renouvellement tous les cinq ans.

→ Entre 1814 et 1884, quantité d'autres modifications mineures allaient intervenir

C'est la loi municipale du 5 avril 1884 qui allait enfin mettre fin à tous ces atermoiements. Cette loi instaure l'élection du Conseil Municipal au suffrage universel direct, avec un maire désigné en son sein.

Il aura ainsi fallu près d'un siècle pour que le maire devienne ce que la Révolution avait souhaité qu'il fût.

Cette élection des conseils municipaux et des maires au suffrage universel allait mettre fin au pouvoir des notables traditionnels sur les communes et faciliter l'entrée dans la vie politique active de nouvelles couches de la population.

Le premier maire de la commune des Salles fut **Jean Baptiste François Kayr de Blumenstein** (1759-1834). Officier, chevalier de Saint-Louis et ingénieur des Ponts et Chaussées, il habitait le château de la Goutte (racheté en 1753) d'où il dirigeait son entreprise d'extraction et de fonderie de plomb. Il fut maire des Salles de 1791 jusqu'en 1800. Par la suite il quitta la commune pour aller s'établir à Lezoux (Puy de Dôme) où il fut à nouveau maire de 1806 à 1830.

En 1800, **Antoine Coste**, notaire (1763-1841) fut nommé maire. Il allait ainsi ouvrir une longue période de 125 années durant lesquels 4 membres de la famille Coste allaient se succéder à la tête de notre commune.

Gabriel Coste, notaire (1794-1868) succède en 1814 à l'âge de 24 ans à son père Antoine qui vient de décéder. Il restera 54 ans à la tête de la commune (un record) et sera aussi élu Conseiller Général.

En 1868, c'est son fils, **Antoine Just Philibert Coste** dit Antony (1831-1913) qui va prendre la suite pour 13 années. Il fut aussi comme son père Gabriel, Conseiller Général.

Louis Coste, avocat (1853-1926) frère du précédent maire devient à son tour premier magistrat de la commune en 1881 pour une durée de 44 ans.

En 1925, **Petrus Chaux** (1877-1937) cordonnier de métier est élu. Il va rester maire durant 10 ans.

Histoire Locale

François Brissay (1877-1940) marchand de vins, succède à Petrus Chaux en 1935. Il restera maire durant 14 ans.

Ensuite, c'est **Joseph Brunet** (1904-1991), agriculteur et marchand de bestiaux, qui prend la tête de la commune en 1949. Il exercera son mandat durant 26 années.

En 1975, **Charles Pilonchery** (1920- 2005) inséminateur, est à son tour élu maire. Il restera dans cette fonction pendant 23 ans.

Philippe Godard commerçant, devient le 10^{ème} maire de la commune en 1998 et restera maire jusqu'en 2014, année où il décide de se retirer.

Ainsi depuis la mise en place des communes et des municipalités, la commune des Salles a vu se succéder 11 maires.

Les Maires des Salles

		debut mandat	fin mandat	durée
1	Jean Baptiste François KAYR de BLUMENSTEIN	1791	1800	9
2	Antoine COSTE	1800	1813	13
3	Gabriel COSTE	1814	1868	54
4	Antoine Just Philibert COSTE	1868	1881	13
5	Louis COSTE	1881	1925	44
6	Petrus CHAUX	1925	1935	10
7	François BRISSAY	1935	1949	14
8	Joseph BRUNET	1949	1975	26
9	Charles PILONCHERY	1975	1998	23
10	Philippe GODARD	1998	2014	16
11	Jean Hervé PEURIERE	2014	en cours	

Conseils Municipaux Les Salles période 1870 à 1908												
élection du	Maire	Adjoint	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller	Conseiller
07 aout 1870	Coste Antoine Just Philibert	Couturier Prudent	Chassain François	Ponchon Claude	Girard Laurent	Butin Jean	Godard Antoine	Cohas Claude	Lugnier Guillaume	Girard Bonnet	Gardette Claude	Chaux Jean
30 Avril 1871	Coste Antoine Just Philibert	Couturier Prudent	Butin Jean	Chassain François	Ponchon Claude	Godard Antoine	Chaux Jean	Girard Laurent	Girard Bonnet	Lugnier Guillaume	Cohas Claude	Lugnier Jean
27 Novembre 1874	Coste Antoine Just Philibert	Chassain François	Chaux Jean	Girard Laurent	Butin Jean	Couturier Prudent	Godard Antoine	Girard Bonnet	Lugnier Guillaume	Cohas Claude	Darrot Barthelemy	Lugnier Jean
21 janvier 1878	Coste Antoine Just Philibert	Couturier Prudent	Butin Jean	Girard Laurent	Godard Antoine	Chaux Jean	Lugnier Jean	Lugnier Guillaume	Cohas Parisis Claude	Villeneuve Antoine	Cohas Girard Claude	Girard Hugues
23 janvier 1881	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Cohas Girard Claude	Cohas Parisis Claude	Girard Hugues	Girard Laurent	Godard Antoine	Lugnier Jean	Lugnier Guillaume	Villeneuve Antoine	Butin Jean
11 mai 1884	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Butin Jean	Cohas Girard Claude	Godard Antoine	Girard Laurent	Girard Hugues	Peurière Blaise Jean	Villeneuve Antoine	Chassain Claude	Planche Hugues
10 mai 1888	Coste Louis	Couturier Adolphe	Peurière Blaise Jean	Chaux Jean	Butin Jean	Planche Hugues	Cohas Girard Claude	Chassain Claude	Godard Antoine	Girard Hugues	Gardette Auguste	Girard Laurent
15 mai 1892	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Chassain Claude	Cohas Girard Claude	Girard Hugues	Godard Antoine	Peurière Blaise Jean	Planche Hugues	Pouzet Marc	Damon Claude	Butin Jean
10 mai 1896	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Chassain Claude	Dumas Gaspard	Chat Georges	Moussé Claude	Godard Antoine	Rossignol Remy	Duroux Jean	Cohas Claude	Planche Hugues
06 mai 1900	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Chassain Claude	Dumas Gaspard	Chat Georges	Moussé Claude	Godard Antoine fils	Rossignol Remy	Duroux Jean	Cohas Claude	Planche Hugues
01 mai 1904	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Jean	Chat Georges	Dumas Gaspard	Chassain Claude	Rossignol Remy	Godard Antoine fils	Cohas Claude	Planche Hugues	Duroux Jean	Moussé Claude
03 mai 1908	Coste Louis	Couturier Adolphe	Chaux Mathieu	Chat Georges	Dumas Gaspard	Cohas Claude	Godard Antoine fils	Rossignol Remy	Moussé Claude	Planche Hugues	Duroux Jean	Darrot Gilbert



Le Conseil Municipal des Salles vers 1895

Sur cette photo aimablement communiquée par Marie Jo Duperray, nous avons pu identifier 6 personnes:

1: ? ; 2: Claude COHAS; 3: Jean CHAUX; 4: Adolphe COUTURIER- adjoint; 5: Louis COSTE - Maire;
6: Hughes PLANCHE; 7: ? ; 8: ? ; 9: ? ; 10: ? ; 11: Remy ROSSIGNOL ; 12: ? .

Si vous parvenez à identifier d'autres personnes, merci de contacter la mairie.

A cette époque le Conseil Municipal était composé de 12 membres, il était élu pour un mandat de 4 ans et il n'y avait qu'un seul adjoint.

L'équipe municipale présente sur la photo est celle de Louis Coste – maire de 1881 à 1925.

A partir des personnes déjà identifiées et de certains recoupements, nous pouvons faire l'hypothèse que cette photo a été prise aux alentours de 1895, il y a donc 125 ans !!!.

Si tel est le cas, l'équipe présente serait celle qui a été élue lors du vote du 17 mai 1896.

Résultats du vote du 17 mai 1896 (extrait registre Mairie)

Résultats du vote du 17 mai 1896 (extrait registre Mairie)			
1° Chaux Jean 191 voix	7° Giboussi Claude 124 voix		
2° Chassain Claude 178	8° Godard Antoine 120		
3° Coste Louis 174	9° Rossignol Remy 119		
4° Couturier Adolphe 150	10° Duroux Jean 118		
5° Dumas Gaspard 135	11° Cohas Claude 104		
6° Chat Georges 123	12° Planché Hughes 86		

Composition de la municipalité élue en 1896:

COSTE Louis - Le Bourg -1853 -1926 (Maire 1881-1925)
COUTURIER Adolphe - Le Bourg - 1840 – 1917 (Adjoint)
CHASSAIN Claude - La Goutte -1845 - 1905
CHAT Georges - Les Chazelets - 1843 - 1926
CHAUX Jean - Charbonnière - 1840 - 1907
COHAS Claude - Le Bourg - 1841 - 1934
DUMAS Gaspard - Les Gouttes - 1864 - ????
DUROUX Jean - Relange - 1844 - 1919
GODARD Antoine - Coubanouze - 1830 - ????
MOUSSE Claude - La Plagnette - 1852 – 1925
PLANCHE Hughes - Coavoux - 1838 - 1921
ROSSIGNOL Remy - Brissay - 1866 - ????



Hélène Montardre

Hélène Montardre est née en 1954, à Montreuil (93). Elle est la fille de Georges et Anne-Marie Montardre-Montforez (Montforez étant le nom de plume de son père). Hélène est la dernière d'une fratrie de trois enfants. Lorsqu'elle vient au monde, son père est postier et écrivain (il est l'auteur de *Les enfants du marais*, publié aux éditions Gallimard et adapté au cinéma par Jean Becker). Peu après sa naissance, il est muté (à sa demande) à Saint-Etienne. La famille habite d'abord dans le quartier de Beaulieu, puis dans celui de Bellevue.



Lorsque Hélène a une dizaine d'années, son père postule à un poste de receveur des Postes et la famille déménage souvent d'un bureau de Poste à l'autre : Marvejols, Nantes, Loudun, Issoire, Firminy. Hélène suit des études supérieures à Clermont-Ferrand (Littérature et civilisation américaines). Durant toutes ces périodes, la plupart des vacances familiales se sont déroulées à Champoly, au Piolard puis, à partir de 1968, aux Salles, où les parents ont acheté une maison, place du Tilleul, maison qu'Hélène a conservée.

Hélène a commencé d'écrire très jeune, puis à publier des romans pour la jeunesse. Elle écrit dans des domaines très variés : romans dans des genres différents (aventure, fantastique, anticipation, vie quotidienne...), mais aussi histoires pour les plus jeunes, histoires à partir de la mythologie grecque, histoires à partir de l'Histoire.

Elle écrit également des livres documentaires sur différents sujets pour les petits et pour les grands. Elle aime passer d'un genre d'écriture à un autre, d'un projet de longue haleine à un projet plus court. Elle travaille avec plusieurs éditeurs (en ce moment, principalement avec les éditions Nathan, les éditions Rageot, les éditions Syros). Elle a publié à ce jour plus d'une centaine de livres, dont certains sont traduits dans plusieurs langues.

Les livres d'Hélène Montardre s'adressent aux petits, aux grands, aux ados et à tous ceux qui ont envie d'y mettre leur nez. Pour elle, l'écriture est un moyen de transmettre rêves, envies, espoir, mais aussi la force et la fragilité de la vie et de la mémoire... tout en racontant de grandes histoires qui emportent le lecteur.

Au cours de sa vie, en parallèle avec son travail d'écrivain, elle a exercé différents métiers. Elle a notamment été directrice éditoriale aux éditions Milan, à Toulouse. Depuis 1998, elle se consacre uniquement à l'écriture. À ce titre, Hélène va souvent à la rencontre de ses lectrices et de ses lecteurs, dans les établissements scolaires, sur les salons du livre, en France et à l'étranger.

Hélène vit dans la région toulousaine depuis 1981, mais revient plusieurs fois dans l'année aux Salles et dans cette région des Bois Noirs, où sont nés certains de ses romans.

Elle a deux filles (qui viennent régulièrement aux Salles).

Avec son mari, Hélène passe chaque année de grands moments aux Salles, dans sa maison de la place du Tilleul. Ils apprécient les longues marches dans les bois, la fabrication de confitures, mais aussi les voyages qui leur permettent régulièrement d'aller visiter d'autres pays.

Les dernières parutions d'Hélène Montardre :

Marche à l'étoile, roman – Éditions Rageot

Une petite place sur terre, roman – Éditions Syros

À la recherche d'Europe, collection « Petites histoires de la mythologie – Éditions Nathan

Alexandre le Grand, Jusqu'au bout du monde, roman historique (nouvelle édition) – Éditions Nathan

Pour information, l'action de *Le fantôme à la main rouge*, roman publié aux éditions Nathan, se déroule aux Cornes d'Urfé.



Y'a du 9 aux SALLES

Le samedi 5 octobre 2019, les classes en 9 et en 4 se sont réunies pour fêter leurs conscrits.

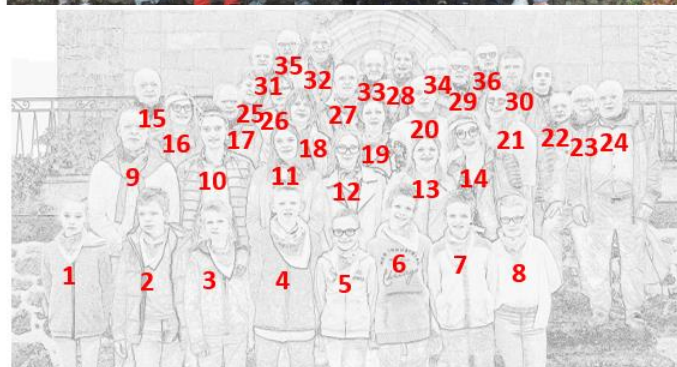
Les traditionnelles photos souvenirs prises, nous rappellent ainsi le temps qui passe ..., les classards ont pu prendre l'apéritif offert par la municipalité, et préparé par la Maison Joandel de Boën sur Lignon. C'est ce même traiteur qui a servi un bon repas, apprécié de tous les convives. Après un petit jeu pour se mettre en ambiance, les danseurs et chanteurs se sont manifestés sur la piste de danse.

Cette journée a été marquée par les retrouvailles, les rires et les échanges jusqu'à tard dans la nuit ... Ce millésime était encore un bon cru, mais il est temps de laisser place à la classe en 0 ...

CLASSE EN 9



CLASSE EN 4



- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1 Laura MICHALET | 19 Lydie FAYE |
| 2 T rence GIRARDET-PLANCHE | 20 Cyrille MICHALET |
| 3 No  PLANCHE | 21 C line DUMONTET |
| 4 Matt o BERTHOLIN | 22 Richard DUPERRAY |
| 5 Micka l PLANCHE | 23 Marie FATET |
| 6 Camille PEIGNAUD | 24 Bernard MICHALET |
| 7 Nolan MEUNIER | 25 Marie Laure OJARDIAS |
| 8 Chlo  MICHALET | 26 Nicole CHAUX |
| 9 Herv  GIRARDET | 27 R my GAILLAT |
| 10 Joakim PEURI RE | 28 Viviane BRUNET |
| 11 Elise GOUTEY | 29 Marie Jo PEURI RE |
| 12 Manon DUROUX | 30 Jean Yves VILLENEUVE |
| 13 Ana lle CHARRET | 31 Roland PEURI RE |
| 14 Camille JACQUET | 32 Bernard GOUTEY |
| 15 Jacky VASSEUR | 33 Pascal LUGNIER |
| 16 Marie PEURI RE | 34 Bruno DUROUX |
| 17 Roger Meunier | 35 Robert COUZON |
| 18 Nelly PICARLES | 36 Jean Louis FAFOURNOUX |

- | |
|--------------------|
| 1 Ethan PICARLES |
| 2 Soane PEIGNAUD |
| 3 R gine MORIN |
| 4 Dora VILLENEUVE |
| 5  ric MICHALET |
| 6 Sonia DUROUX |
| 7 R mi FAFOURNOUX |
| 8 Michel BUTIN |
| 9 Daniel BOUCLON |
| 10 Lilian GAILLAT |
| 11 Colette MEUNIER |

Absente sur la photo :
Jocelyne OSSEDAT

Les 30 ans du Bulletin Municipal

30 ANS

Cette année nous fêtons les 30 ans de notre Bulletin Municipal. En effet le n°1 est paru en 1990. Ces 30 années d'informations représentent 1150 pages soit un beau livre d'histoire communale.

